

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTER DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED KHIDER-BISKRA
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERS

DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES
FILIERE DE FRANÇAIS



**Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de master
Option : didactique des langues-culture**

LES DIFFICULTES D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE L'ORAL

**CAS DES ELEVES DE 2^{ème} ANNEE SECONDAIRE LYCEE DE ACHOUR BEN
MOHAMED KHANGUET SIDI NADJI WILAYA DE BISKRA**

Dirigé par :

Dr. DAKHIA Mounir

Présenté et soutenu par:

SALMI Bouthaina

Année universitaire :

2015/2016

Dédicace :

Je dédie ce travail

A mes parents qui m'ont aidée par

Leurs encouragements, leurs prières et

Leurs sacrifices

Mon très cher frère Mossàab

A ma grande sœur Sarah pour son encouragement continu

Durant tout mon parcours d'étude et a son mari Hassan et leurs

petite ange Miral

A toutes mes frères Haithem, Waél et Naoufel

A ma chère amie intime Nesrine

A mes

amies ,nesrine,Sabah,Zineb,Nassima,Amira,Lobna ,Hafida ,Choo

cha , Soumia, Khadidja

A tous mes collègues de la promotion Master 2015-2016

A mon pays l'Algérie

bouthaina ♥

REMERCIEMENTS :

*Je remercie le Bon Dieu pour
L'accomplissement de ce travail de recherche.
Mon remerciement sincère à tous ceux qui
M'ont offert la possibilité de l'achever.
Aux membres du département de français de
L'Université Mohammed Kheider. Biskra.
A tous les professeurs qui nous ont enseigné.
Le plus grand remerciement à mon
Directeur de recherche Dr. DAKHIA Mounir pour ses
Grands efforts, son aide et ses conseils et à
Tous ceux qui ont participé de près ou de loin
Dans l'élaboration de ce travail.*

TABLE DES MATIERES :

Introduction générale.....	6
 CHAPITRE 1 : L'ORAL : DEFINITIONS, FONCTIONS ET METHODOLOGIES EN FLE	
Introduction.....	9
1. Définition de l'oral	9
2. Les fonctions de l'oral dans la classe	10
2.1 L'oral comme moyen d'expression.....	10
2.2 L'oral comme moyen d'enseignement.....	10
2.3 L'oral comme objet d'apprentissage.....	10
2-4 L'oral comme moyen d'apprentissage.....	11
2-5 L'oral comme objet d'enseignement.....	11
3. Les conditions de prise de parole chez l'apprenant.....	12
3-1 Avoir quelque chose à dire ou à exprimer.....	12
3-2 Savoir le dire ou l'exprimer.....	12
3-3 Avoir le droit de l'exprimer.....	12
3-4 Avoir envie de le dire ou de l'exprimer.....	12
3-5 Avoir l'occasion de le dire ou de l'exprimer.....	12
4. L'oral et ses aspects spécifiques.....	13
4-1 La compréhension orale.....	13
4-2 L'expression orale.....	14
5. Définitions de l'interaction verbale.....	14
5-1 Quelques caractéristiques de l'interaction verbale.....	14
5-2 Fonctions de l'interaction verbale.....	15

5.3 Les interactions enseignant/apprenants.....	17
6. Les méthodologies d'enseignements de la langue.....	17
6.1 La méthodologie traditionnelle	18
6.2 La méthodologie directe.....	19
6.3 La méthodologie audio-orale.....	19
6.4 La méthodologie structuro-globale audiovisuelle.....	20
6.5 La méthodologie communicative.....	21
6.6 Tableau de La place de l'oral dans les différentes méthodologies.....	20
Conclusion.....	21
CHAPITRE 2 : LES DIFFICULTES DE L'ORAL ET LES STRATEGIES DE REMEDIATION	
Introduction	24
1. La complexité de l'oral.....	24
2. Les difficultés de l'enseignement de l'oral (la compréhension).....	24
2.1 les difficultés d'ordre didactique et pédagogique.....	25
3. Les difficultés d'apprentissage de l'oral (la production).....	25
3.1 Sur le plan phonétique.....	26
3.2 Les difficultés d'ordre linguistique.....	26
3.2.1 Les difficultés de grammaire.....	27
3.2.2 Les difficultés de vocabulaire.....	27
3.2.3 Les difficultés de conjugaison.....	28
3.3 Les difficultés d'ordre psychologique.....	29
4. Les stratégies de remédiation.....	29
4.1 Définition des stratégies.....	30
4.2 Qu'est-ce que « remédier » ?.....	31

4.2.1 Objectifs de la remédiation.....	32
4.2.2 Les différents niveaux de la remédiation.....	32
5. Outils de remédiation favorisant l'oral.....	32
5.1 Les jeux.....	32
5.1.1 Le jeu et les apprentissages.....	33
5.1.2 Les avantages du jeu dans l'enseignement.....	33
5.1.3 Exemples des jeux.....	33
5.2 Le théâtre.....	34
5.2.1 Les avantages de l'activité théâtrale en classe de FLE.....	34
Conclusion.....	35
 CHAPITRE 3 : PRESENTATION DU CORPUS ET ANALYSE DU QUESTIONNAIRE	
Introduction.....	36
1. L'enquête.....	36
1.1 Le corpus.....	36
1.2 Présentation de l'échantillon.....	36
1.3 Les conditions d'apprentissage.....	36
2. L'enseignement de l'oral en 2^{ème} AS.....	37
2.1 Les objectifs.....	37
2.2 Les démarches.....	38
2.3 Les supports.....	38
3. Profil d'entrée en 2^{ème} A.S.....	38
4. Profil de sortie à l'issue de la deuxième année secondaire.....	39
5. Le déroulement de la séance.....	39

5.1 La première séance.....	39
5.2 Deuxième séance.....	40
5.3 La troisième séance.....	43
5.4 La quatrième séance.....	44
5.5 Des remarques sur les quartes séances.....	44
6. Présentation des résultats.....	44
6.1 Analyse du questionnaire adressé aux apprenants.....	45
6.2 Analyse du questionnaire adressé aux enseignants.....	54
7. Synthèse.....	63
Conclusion.....	64
Conclusion générale.....	66
Références bibliographiques.....	69
Annexe.....	73

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale :

En Algérie, le français est une langue vivante, et toujours présente dans tous les domaines parallèlement à la langue arabe. Ceci est la conséquence de l'histoire coloniale qui a duré 132 ans.

L'enseignement /apprentissage du français en Algérie représente l'une des principales préoccupations dans le domaine de la formation scolaire. Ainsi son importance sur le plan social qui réside dans les rapports de communication quotidienne que partage cette langue avec l'arabe. Pour cela, l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère au secondaire a pour objectif d'installer chez les apprenants une compétence langagière adéquate à leur développement cognitif et qui leur permet de communiquer et d'intervenir en langue française écrite et orale. Il doit être considéré non seulement comme moyen mais aussi comme objet présenté en tant qu'une pratique de classe avec des caractéristiques spécifiques et des enjeux réalisables, qui servent à préparer les jeunes apprenants à leur vie d'adulte, à la citoyenneté.

Parler une langue étrangère est difficile. La peur de faire des erreurs voire d'être ridicule empêche un grand nombre d'apprenants de saisir toutes les occasions qui s'offrent à eux d'utiliser au plus vite leurs nouvelles compétences.

Il est également difficile de mesurer ses progrès en termes d'expression orale, car celle-ci dépend d'un grand nombre de facteurs - sujet de la conversation, forme physique, situation de communication, interlocuteur, etc.

Cependant, nous avons rencontré beaucoup des élèves qui ont des difficultés à communiquer en français à l'oral. En basant sur nos observations de classe, nous avons constaté un manque au niveau de l'oral parce que les apprenants n'arrivent pas à communiquer d'une manière courante en langue française malgré qu'elle existe depuis longtemps.

Notre objectif est de montrer les difficultés d'apprentissages de l'oral rencontrées par les élèves de 2^{ème} AS et de proposer des stratégies de remédiations qui permettent à l'apprenant d'acquérir des compétences de l'expression orale en FLE.

Dans cette recherche, nous avons essayé de répondre à deux questions liées à notre thème et qui sont les suivantes :

-Quelles sont les obstacles de l'oral vécu en FLE et quelles sont les stratégies pédagogiques permettant d'y remédier ?

A partir de cette problématique nous avons focalisé ce travail sur quatre hypothèses principales, dans lesquelles nous avons pensé que :

1. Les méthodes employées par certains enseignants ne sont pas efficaces
2. La timidité des apprenants et la crainte de faire des erreurs
3. Le volume horaire ne permet pas de fournir des exercices de remédiation
4. Les supports pédagogiques sont mal présentés

Pour confirmer ou infirmer ces hypothèses, nous avons suivi une approche descriptive et analytique, pour cela nous avons choisi l'observation des élèves pendant une leçon d'expression orale et un questionnaire destiné aux enseignants de secondaire et aux élèves de 2^{ème} AS. Dans notre travail nous avons choisi comme public les élèves de 2^{ème} année secondaire d'Achour BEN MOHAMED à Khanguet Sidi Nadji, où il faut installer l'acquisition de l'oral.

Notre recherche se compose de deux chapitres théoriques et un chapitre pratique :

Dans le premier chapitre, nous avons abordé la partie théorique de ce mémoire où nous avons traité essentiellement de la signification de l'oral et les concepts principaux de recherche. Le deuxième chapitre consiste à montrer les difficultés de l'enseignement/apprentissage de l'oral et les stratégies qui permettent d'y remédier. Dans le troisième chapitre, nous avons analysé le questionnaire que nous avons fait pour l'étude de cas du lycée Achour BEN MOHAMED afin de savoir plus précisément quelles sont les difficultés des élèves de ce lycée et pourquoi ces élèves ont des difficultés à parler la langue française correctement.

CHAPITRE 1:
L'ORAL: DEFINITIONS,
FONCTIONS ET METHODOLOGIES EN FLE

Introduction :

L'oral a toujours précédé l'écrit et occupe une place dominante dans une situation de communication, où l'expression orale et la compréhension orale sont des compétences que l'apprenant doit acquérir progressivement. Elles exigent un rapport interactif entre enseignant-apprenant et apprenant-apprenant.

Dans ce chapitre de ce travail, il sera question d'apporter un éclairage sur les notions qui constituent l'essentiel de notre préoccupation et Avant de commencer, nous allons donner la définition du mot oral car c'est le sujet principal de notre mémoire.

1. Définitions de l'oral :

Dans les différents dictionnaires que nous avons observés, nous pouvons voir plusieurs types de définitions. Cependant, il n'y a pas de grandes différences dans les définitions obtenues des dictionnaires. Selon Le Robert Dictionnaire D'Aujourd'hui¹, l'oral est défini comme «opposé à l'écrit, qui se fait, qui se transmet par la parole, qui est verbal.»

Cependant, selon Le Petit Larousse illustré², l'oral signifie «fait de vive voix, transmis par la voix (par opposition à écrit). Témoignage orale. Tradition orale, qui appartient à la langue parlée. ». Un autre dictionnaire tel que Le Dictionnaire HACHETTE encyclopédique définit l'oral³ comme «transmis ou exprimé par la bouche, la voix (par opposition à écrit) qui a rapport à la bouche». Le Petit Robert de la langue française donne aussi une définition de l'oral⁴ comme «mot qui vient du latin os, oris «bouche», (opposé à écrit) qui se fait, qui se transmet par la parole».

Nous constatons que les définitions que nous avons obtenues dans les différents dictionnaires ont presque toutes le même sens quant à la définition du mot oral. En résumé, nous pouvons définir l'oral comme la parole, la voix, ce qui est transmis ou exprimé par la bouche et qui s'oppose à l'écrit.

¹Alain Ray, *Le Robert Dictionnaire D'aujourd'hui*, Canada, 1991, p. 700

²Le Petit Larousse illustré, Larousse, Paris, 1995, p. 720

³ Dictionnaire HACHETTE encyclopédique, HACHETTE, Paris, 1995, p. 1346

⁴ Le Petit Robert de la langue française, Dictionnaire le Robert, Paris, 2006, p. 1792

2. Les fonctions de l'oral dans la classe¹:

2.1 L'oral comme moyen d'expression:

on peut le définir comme celui qui va servir à l'enfant dans sa construction en tant que sujet, en tant que membre d'une communauté : expression personnelle, confiance, interactions entre pairs... Cette première fonction peut s'exprimer lors des débats réglés institués par les programmes de 2002, mais aussi lors de situations de débats permettant de construire les différentes étapes d'un projet d'apprentissage ou de réalisation, et à terme lors de moments de libre expression instaurés par les élèves eux-mêmes hors des contraintes institutionnelles et libérés de la programmation/ ritualisation opérée par l'enseignant.

2.2 L'oral comme moyen d'enseignement:

C'est l'oral du maître qui sert essentiellement à réguler la classe et à transmettre les informations. Cela peut être une leçon sur un point grammatical ou une lecture oralisée de conte, où les apprentissages visés sont disciplinaires, mais aussi des situations d'apprentissages comportementaux nécessaires à la socialisation scolaire. Le maître doit renoncer à sa propre parole pour qu'elle ne serve qu'à la circulation des informations. Pour cela, l'enseignant doit créer des situations de travail en commun fondées sur des relations asymétriques, où les règles sont négociées et explicitées pour permettre aux élèves une réelle appropriation de connaissances, de comportements et de valeurs.

2.3 L'oral comme objet d'apprentissage:

il est à considérer comme un objet donnant lieu à des moments spécifiques durant lesquels le travail se fixe sur une compétence particulière. L'oral est alors objectivé dans celle de ses dimensions (locutoire, interactionnelle, phonatoire, communicationnelle...) dont on vise l'acquisition. Ces enseignements/ apprentissages peuvent s'effectuer par le biais d'exercices ciblés (jeux de rôle, simulations etc.) et /ou par le biais de situations complexes dans lesquelles l'accent est mis sur l'une des composantes

¹RAYMOND, Renard, *Apprentissage d'une langue étrangère/seconde2, la phonétique verba tonale*, De Boeck Lancier, Bruxelles, 2002, p 43

(Débat, interview, tâche lors de travail de groupe etc.). Dans ce type de situations, l'apprentissage langagier s'effectue par la pratique et la réflexion métalinguistique portant sur la pratique. « L'étayage »¹ porte sur l'amélioration formelle de la parole.

2-4 L'oral comme moyen d'apprentissage:

L'oral comme outil de travail intellectuel est ici mis au service de l'appropriation de concepts. C'est en essayant de construire un système explicatif par la parole que les élèves vont manipuler ces concepts et vont les comprendre.

Par exemple, le jeu du Qui suis-je ? Qui peut être effectué dans tous les domaines d'apprentissage. Il s'agit pour l'élève de faire un portrait (d'une figure géométrique, d'une nature particulière de mots, d'une animal, etc.) sans en citer le nom mais en donnant les caractéristiques, les traits distinctifs de l'objet décrit ou les familles génériques auxquelles l'objet appartient et qui en permettent la reconnaissance. Cet exercice permet de mettre en œuvre l'opération cognitive et langagière de la définition.

2-5 L'oral comme objet d'enseignement:

Non seulement les verbalisations et les interactions servent à la construction de connaissances, mais il est souhaitable d'essayer de viser un travail sur des opérations langagières précises. Cela suppose l'organisation de tâches langagières comme mode d'action. Pour cela, la consigne doit fixer ce que l'on attend comme production finale et surtout identifiable (trois arguments à exposer oralement, par exemple), les contraintes temporelles, organisationnelles (en dix minutes, en groupe de deux) et des critères d'évaluation (souvent pragmatiques). C'est l'objectivation des apprentissages à l'effectuation des tâches langagières visées comme moyen d'apprentissage de façon à les signaler à l'élève. Les situations prévoient soit de centrer, soit de focaliser temporairement le travail des élèves sur l'analyse de cette tâche ou sur certains aspects de cette tâche (recours au métalangage, à l'analyse de productions, d'enregistrements...)

¹ Dans Le Français aujourd'hui, n°113, Interactions : dialoguer, communiquer, F. François analyse les notions de dialogue, Communication, interaction et définit la notion d'étayage : « Celui qui sait aide celui qui ne sait pas à découvrir par lui-même ; son aide a pour but de disparaître, même si l'étayeur y est présenté comme sachant mieux que l'étayé le but poursuivi. Il ne reste que ce qui caractérise cette notion d'étayage (...) assimile essentiellement l'activité de la pensée à un faire mental ou symbolique. »

3. Les conditions de prise de parole chez l'apprenant:

Pour que l'expression orale puisse avoir lieu, l'apprenant doit avoir les cinq conditions de la prise de parole : «

3-1 Avoir quelque chose à dire ou à exprimer :

Cette condition suppose que le thème retenu soit suffisamment motivant et/ou appartienne au vécu de l'apprenant. Il serait également question de réfléchir à d'éventuels supports à proposer pour enrichir et étayer les discours.

3-2 Savoir le dire ou l'exprimer :

Il s'agit de laisser, à l'apprenant, la liberté de s'exprimer selon sa manière sans aucune restriction. S'il lui manque un mot, il peut utiliser les gestes, les mimiques ou encore remplacer une unité verbale par une autre.

3-3 Avoir le droit de l'exprimer :

Il appartient aux enseignants d'éduquer l'apprenant et l'inciter à parler. Cette condition fait référence aux sociétés, où les enfants ne peuvent en aucun cas, adresser la parole à des adultes et par conséquent à des enseignants.

3-4 Avoir envie de le dire ou de l'exprimer :

La motivation de l'apprenant est dans bon nombre de cas étroitement liée au comportement de l'enseignant qui doit d'une part susciter et non pas imposer les interventions et, d'autre part, faire en sorte que la parole entraîne la parole. Ceci dit, l'encourager et donner l'occasion à ses camarades d'intervenir.

3-5 Avoir l'occasion de le dire ou de l'exprimer :

Cette condition suppose que l'enseignant propose effectivement des activités orales, organisées à l'intérieur d'une véritable progression permettant l'adhésion des apprenants. Cette réflexion peut s'envisager autour de trois points: - Savoir répartir les

temps de parole entre l'enseignant et les apprenants. Ces derniers ne s'approprient la parole que si on' la leur accorde. »¹

4. L'oral et ses aspects spécifiques :

« Communiquer oralement suppose l'acquisition de compétences de compréhension et d'expression. Ces deux aspects de la compétence de communication sont en interaction incessante et continue »²:

4-1 La compréhension orale :

La compréhension orale est la capacité d'accéder au sens à partir de l'écoute d'un énoncé ou d'un document sonore .En approche communicative, la compréhension se place au premier lieu pour arriver à la production ou l'expression orale .La compréhension orale ne s'acquiert pas d'un coup, elle est le résultat d'un long entraînement mettant en jeu plusieurs stratégies d'écoute et la compréhension d'énoncé à l'oral quelques soient le débit et la voix de l'émetteur. Elle met en jeu différentes opérations mentales pour l'apprenant dont il sera progressivement capable de repérer des informations, de les hiérarchiser et de prendre notes. Les stratégies de la compréhension orale aident les apprenants à : «

- découvrir du lexique en situation
- découvrir différents registres de langue en situation
- découvrir des faits de civilisation
- découvrir des accents différents
- reconnaître des sons
- repérer des mots-clés
- comprendre globalement
- comprendre en détails

¹ Cours enseigner par ms. MANAA Gaouaou, *module didactique de l'oral 2master*, 2015-2016, Université M^{ed} Khider , Biskra.

² CUQ, Jean Pierre, GRUÇA, Isabelle, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, 2003, p. 244

-reconnaître des structures grammaticales en contexte

-prendre des notes »¹.

4-2 L'expression orale :

L'expression orale est appelée aussi production orale ou communication orale, est une compétence qui consiste à s'exprimer dans diverses situations en utilisant la parole, car cette dernière demeure le moyen de la communication le plus utilisé dans la vie courante comme dit Hélène Sorez : « s'exprimer oralement, c'est transmettre des messages généralement aux autres, en utilisant principalement la parole comme un moyen de communication »² Donc l'expression orale est un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire qui suppose l'écoute et la compréhension de ce que dit le locuteur. Cette compétence est complexe et très difficile à acquérir puisqu'elle fait appel à plusieurs composantes à la fois.

5. Définition de l'interaction verbale :

L'interaction est un phénomène de mode comme il y'en a d'autres dans le monde de didactique du FLE. L'échange est un facteur indispensable, Quoi que ce soit le type d'interaction verbale, parce qu'il implique un certain dynamisme entre les interactions . Sur ce point Gumperz (1989) affirme que : «...tout au long du déroulement d'un échange communicatif quelconque les différents participants, que l'on dira donc des inter-actants, exercent les uns sur les autres un réseau d'influences mutuelles parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant»³. Partant d'un principe de coopération, l'interaction permet d'exercer une influence mutuelle entre les locuteurs en construisant un discours conversationnel.

5-1 Quelques caractéristiques de l'interaction verbale :

La principale caractéristique de l'interaction verbale est la coprésence des partenaires et cette coprésence leur permet de se comprendre mutuellement en s'appuyant sur des éléments verbaux et non verbaux (mimiques, gestes, regard, etc...). Elle leur

¹ <http://www.edufle.net/L-enseignement-de-la-comprehension.html> le23/01/2012

² SOREZ, Hélène, *prendre la parole*, Hatier, Paris, 1995, p 5

³ KERBRAT-ORECCHIONI, Cumperzcite, *Les interactions verbales : Approche interactionnelle et structure de conversations*. Paris. 1998, p12

permet aussi de s'influencer mutuellement à travers leurs comportements. Les interactions que nous comptons analyser présentent la même caractéristique : des interactions des apprenants entre eux et leur enseignante en classe du FLE de 2^{ème} année secondaire. L'interaction verbale se caractérise également par la cogestion du processus communicatif des partenaires en interaction. Donc les partenaires de la communication sont responsables du bon déroulement c'est à dire le succès ou l'échec de la communication. Étant donné qu'ils visent à communiquer l'un avec l'autre, tous les deux participent à la gestion de l'interaction du début à la fin en assurant l'intercompréhension.

C'est une collaboration mutuelle et conjointe des deux partenaires de l'interaction pour mener à bien leurs objectifs de communication. Dans notre situation par exemple, les apprenants et l'enseignante accomplissent ensemble l'interaction verbale en vue de communiquer en français langue étrangère.

L'interaction verbale est caractérisée aussi par le respect de certaines règles pour son accomplissement comme le principe de coopération, appelé aussi le principe d'interaction. Ce principe est représenté par une convention générale de conduite que les participants doivent faire d'une manière raisonnable et rationnelle pour agir. Nous échangeons des mots dans le but de réussir une communication et cet échange est le résultat d'un effort de coopération. Cet effort est très visible lorsque les partenaires ne parlent pas la même langue et le processus de coopération et de négociation se fait sur le fond ainsi que la forme du discours.

Dans le cadre de notre travail les apprenants font usage de tous leurs sens pour réussir à transmettre leurs messages en associant le verbal et le non verbal.

5-2 Fonctions de l'interaction verbale :

On entend par les fonctions de l'interaction verbale, « les rôles qu'elle joue dans la vie sociale, dans les rapports entre les individus...etc. Alors l'interaction verbale rassure plusieurs fonctions »¹, comme suit:

¹KERBRAT-ORECCHIONI, C .*Les interactions verbales : Approche interactionnelle et structure de conversations*. Paris.1998, p12

- **la construction du sens:**

Cette première fonction concerne la production du sens lors de l'interaction où chacun des partenaires participe à la construction de ce sens concernant une thématique précise, suivant un registre des éléments signifiés pour arriver à établir un discours cohérent et significatif, qui peut leur Les interactions verbales et l'expression orale en classe de FLE permettre de se comprendre.

- **la construction de la relation sociale entre les partenaires:**

Dans une situation d'interaction verbale, chacun des sujets parlants a une position sociale par rapport aux autres. Ce positionnement détermine les différents rôles assumés aux participants au cours du déroulement de cet échange verbal. A titre d'exemple la position sociale attribuée à l'enseignant diffère de celle des apprenants, par conséquent leur rôles ne sont pas les mêmes.

- **la construction des images identitaires:**

D'une manière ou d'une autre, la communication permet de construire des images identitaires de sortes que l'interaction contribue à la construction du sujet et de sa personnalité. Cette construction des images identitaires est présente en l'interactionnisme symbolique, la sociologie, comme en psychologie sociale. Dans la situation d'enseignement/apprentissage, la construction des images identitaires se réalise lorsque l'enseignant entreprend des sujets culturels permettant aux apprenants de se positionner en tissant un soi social, cela se fait à travers les activités de classe qui se basent sur des fondements socioculturels comme par exemple le théâtre.

- **La gestion des formes discursives:**

On désigne par cette dernière fonction la Co-construction des formes discursives par les participants en interaction verbale. Dans notre situation d'enseignement/apprentissage de FLE, cette fonction se manifeste lorsque les étudiants interagissent avec leur enseignant pour arriver tous ensemble à produire des énoncés significatifs permettant la réussite de l'interaction verbale en classe de FLE, à travers l'atteinte des objectifs préconisés.

5.3 Les interactions enseignant/apprenants:

« Une des missions les plus importantes des enseignants dans l'enseignement/apprentissage est devenue de réaliser des interactions avec leurs apprenants. Elles sont fondamentales car l'interactivité est le moteur de l'apprentissage en classe, à partir de supports variés par le déclenchement de prise de parole.

Ces interactions devront être organisées, gérées et évoluées par le professeur. Bien que son but de transmettre un savoir soit le même, l'enseignant se doit surtout de laisser ses apprenants faire en donnant des tâches à accomplir aux étudiants, il sollicite leurs capacités de déduction et de découverte et les invite à construire leur propre savoir. L'enseignant doit animer des interactions au sein de sa classe.

Les interactions sont multiples :

- Verticales (enseignant > apprenants)
- Horizontales (apprenants > apprenants),
- Selon les dispositifs d'enseignements adoptés (groupe classe/ par paires/ petits groupes/etc.). »¹

6. Les méthodologies d'enseignements de la langue :

Nous entendons par le terme méthodologie soit à l'étude des méthodes et de leurs applications, soit un ensemble construit de procédés, de techniques, de méthodes, le tout articulé autour d'options ou de discours théorisant ou théoriques d'origine diverse qui le sous-tendent. Selon Puren Ch., cité par Cuq J. P. et Gruca I., « les méthodologies mettent en œuvre des éléments variables à la fois nouveaux et anciens, en étroite interaction avec le contexte historique qui les voit naître ou qui conditionnent leur naissance. »² Depuis de longues années, beaucoup de méthodologies ont été utilisées dans l'enseignement des langues. Cependant, avec l'évolution des temps, les méthodologies ont changé mais aussi ont évolué. Actuellement, plusieurs chronologies des méthodes et méthodologies sont à notre disposition. Certaines sont plus anciennes ; d'autres

¹ Cours enseigner par ms. MANAA Gaouaou, module didactique de l'oral 2master, 2015-2016, Université M^{ed} Khider , Biskra.

² CUQ Jean Pierre & Isabelle Gruca,OP,Cit, p254

succinctes s'attachent davantage à travers l'évolution typologique, à montrer leurs cohérences.

6.1 La méthodologie traditionnelle :

La méthodologie traditionnelle d'enseignement est l'une des plus anciennes méthodologies utilisées dans l'enseignement des langues étrangères. Elle s'étale sur plus de trois siècles et a pris des formes variées au cours de son évolution.

« Le composant auquel l'importance était attachée, c'était surtout la grammaire et la traduction. La langue était considérée comme un ensemble de règles et d'exceptions. Les élèves apprenaient des mots et toutes les phrases par cœur et ils traduisaient des textes mots à mots ce qui plaçait la production orale au second plan. C'était l'enseignant qui choisissait des textes surtout des textes littéraires à traduire et qui dominait la classe. Les élèves n'avaient pas trop de liberté en ce qui concerne la production orale ou la possibilité de s'exprimer. Malgré cela cette méthodologie a subsisté jusqu'au 20^{ème} siècle. »¹

6.2 La méthodologie directe :

La méthode directe est apparue au XX^{ème} siècle et a été officiellement imposée dans l'enseignement secondaire français par les instructions ministérielles de 1901. Elle a marqué une évolution importante pour les débuts de l'apprentissage, mais aura du mal à détrôner les lignes de forces instituées par les méthodologies traditionnelles pour les niveaux intermédiaires et avancés. La méthode directe est apparue d'une part en fonction de nouveaux besoins sociaux mis à jour par la révolution industrielle « ...la méthodologie directe a posé, cependant, les jalons de base qui ont engagé l'apprentissage des langues vers la modernité et a su soulever des questions qui sont toujours d'actualité en didactique des langues. »² et, d'autre part en réaction avec la méthodologie traditionnelle qui accordait une place significative à la traduction, mais aussi avec de nouvelles pratiques qui consistent à utiliser dès le début de l'apprentissage et dès la première leçon la langue étrangère pratiquée en s'interdisant tout recours à la langue maternelle. La méthode directe s'est basée sur l'apprentissage du vocabulaire courant en commençant par les mots de vocabulaire concret qui désignent des réalités palpables. La grammaire est présentée sous forme inductive et implicite (à partir des exemples bien choisis). Dans la

¹ CUQ, J.-P. & GRUCA, I, Op,Cit, p244

² Ibid, p258

méthodologie directe, l'accent est mis sur l'acquisition de l'orale et l'étude de la prononciation et la progression prend en compte les capacités et les besoins des étudiants.

6.3 La méthodologie audio-orale :

La méthode audio-orale est apparue comme opposée à la méthode directe. La méthodologie audio-orale a pris sa naissance aux États-Unis. « À cette époque-là, les États-Unis avaient les tendances à moderniser l'enseignement pour ne pas rester isolés linguistiquement des autres nations »¹. Les américains avaient besoin d'apprendre rapidement d'autres langues qui leurs permettaient de communiquer et d'intercepter les messages de leurs adversaires, car ils étaient en situation de combat. Elle donne la priorité à la langue orale et la prononciation devient un objectif majeur. Elle proposait des dialogues de langues courantes qu'il fallait mémoriser avant de comprendre le fonctionnement grammatical des phrases qui les composaient. « Cette méthodologie était alors basée sur l'écoute des dialogues de langue courante pour les mémoriser. La grammaire n'était pas trop importante, les élèves l'apprenaient sur la base des dialogues. C'est aussi pourquoi cette méthodologie était critiquée, mais on peut dire qu'elle a été la première qui a utilisé des moyens techniques audiovisuels dans l'enseignement des langues étrangères. »²

6.4 La méthodologie structuro-globale audiovisuelle :

Apparue dans les années 1960 à 1980, « Les idées principales de cette méthodologie sont suivantes :

- Basée sur un dialogue de la vie quotidienne à l'aide des images et des sons
- On utilise un magnétophone pour enregistrer des dialogues et des films fixes
- La grammaire est prise comme implicite et inductive
- L'écrit est considéré comme un dérivé de l'orale »³

Elle a hérité des méthodes naturelles et s'est fondée sur une approche mécaniciste d'apprentissage. Elle est apparue pour des questions politiques françaises afin de faire face à l'avance de l'anglais qui gagnait du terrain en Europe et qui se sentait menacé. La

¹ CUQ, J.-P. & GRUCA, Op,Cit , 2003, p265

² Ibid, p269

³Ibid, p299

méthodologie structuro -globale audiovisuelle s'exerce par des moyens verbaux, elle se réalise également par des moyens non verbaux tout aussi importants : rythme, intonation, gestuelle, cadre spatio -temporel, contexte social et psychologique...Cependant elle rend compte de l'ensemble de ces facteurs qui interviennent dans la communication orale.

6.5 La méthodologie communicative :

Datant des années 1980 à nos jours, la méthode communicative a réalisé de profondes modifications par rapport aux pratiques précédentes. Elle est née d'un croisement de facteurs politiques et de nouvelles théories de référence. Elle a mis l'accent sur la communication en faisant référence à la communication pratique et affective. La méthode communicative a pour objectif essentiel d'apprendre à communiquer en langue étrangère. Dans la méthode communicative, les quatre habiletés peuvent être développées puisque tout dépend des besoins langagiers des apprenants.

« Le plus important pour cette approche, c'est de laisser les élèves réfléchir et trouver une solution ou tirer des règles grammaticales tout seuls, ce qui change aussi le rôle de l'enseignant.

Pendant l'enseignement, le professeur joue un rôle d'un surveillant et conseiller, il dirige des élèves vers l'objectif visé et il les aide à développer la production orale. L'élève est obligé à travailler seul ou dans un groupe et il est mis dans des situations de la communication authentiques, p.ex. Pendant une simulation ou des jeux de rôle. »¹

¹ CUQ,J.-P. &GRUCA,I, Op,Cit , p324

6.6 Tableau de La place de l'oral dans les différentes méthodologies :

Les méthodologies	Méthodologie traditionnelle	Méthodologie directe	Méthodologie audio-orale	Méthodologie SGAV	Méthodologie communicative
Année	? - Année	1901-1940	1940 - 1970	1960-1980	1980- à nos jours
La place de l'oral	L'oral est classé au second plan	L'oral est fréquent	L'oral est prioritaire	On accorde la priorité à l'oral sur l'écrit	L'oral est beaucoup présent dans la classe
Le traitement de l'oral dans la classe	L'oral est abordé après la lecture et la traduction des textes littéraires	L'oral est présent dans la classe	L'oral est le pont principal de la leçon, du cours	On traite l'oral plus que l'écrit.	L'oral est fréquent dans la classe.
Le rôle de l'apprenant	Il est interdit de parler dans la classe. Il ne participe qu'avec la permission du professeur.	Les élèves répondent aux questions posées par l'enseignant	L'élève s'efforce à apprendre par cœur les dialogues	L'apprenant est répétiteur	il se transforme en "apprenant" prenant en charge son propre apprentissage de manière autonome
Le rôle du l'enseignant	C'est le seul détenteur du savoir et l'unique à parler en classe.	Le professeur est actif et mène-les élèves à participer	Le professeur est actif et dirige-les travaux	il est transformé en technicien manipulateur.	Il devient un chef d'orchestre, limitant ses prises de parole et encourageant une participation orale spontanée

Conclusion :

Pour conclure ce présent chapitre, nous pouvons dire que le renforcement des compétences à l'oral en didactique des langues étrangères vise trois objectifs : la compréhension, l'expression orale, et l'interaction verbale car à l'écoute l'élève devrait capable de comprendre les textes simples lus ou enregistrés, de même en expression orale, il devrait être capable de saisir toutes les occasions qui lui sont offertes pour exprimer ses idées en interaction.

CHAPITRE 2:
LES DIFFICULTES DE L'ORAL
ET LES STRATEGIES DE REMEDIATION

Introduction :

la compétence orale devient plus importante dans les sociétés modernes et aussi dans l'enseignement des langues. On ne peut vraiment connaître la langue si l'on exclut les usages parlés. Parler, ce n'est pas simplement s'exprimer, mais c'est aussi être compris des autres. lors de la communication orale les apprenants confrontent des multiples difficultés dont l'apprenant devrait incapable de s'exprimer oralement en FLE.

Dans ce chapitre, nous essayerons de montrer les difficultés de l'enseignement/apprentissage de l'oral et de proposer des stratégies pédagogiques pour les remédier.

4. La complexité de l'oral:

L'oral ne se réduit pas à une émission sonore, la compétence langagière orale est double:

-linguistique: connaissances phonologiques, morphologiques et syntaxiques.

-communicationnelle: règles discursives, psychologiques, culturelles et sociales qui régissent l'utilisation de la parole en fonction des contextes. S'ajoutent à ces compétences langagières d'autres éléments importants dans une interaction verbale: des éléments corporels avec les gestes, les mimiques, des éléments voce -acoustiques avec les intonations, la vitesse d'élocution.... L'oral est donc 'multicanal': il combine des moyens linguistiques, communicationnels, kinésiques et paralinguistiques. Nous distinguons différentes composantes de la prise de parole :

-Pragmatiques: comprendre l'enjeu de la situation, la tâche langagière requise par la situation, donner du sens à sa prise de parole, choisir la (ou les) conduite(s) discursive(s) adaptée(s).

-Discursives: maîtriser la (ou les) conduite(s) discursive(s) requise(s) par la situation: narrative, explicative ou argumentative...

- Linguistiques: maîtriser les formes linguistiques adaptées à la situation et requises par la conduite discursive choisie: syntaxe, lexique, intonation.

- **Métalinguistiques:** contrôler son discours et agir sur sa production pour s'adapter à l'interlocuteur ou mieux exprimer sa pensée.
- **Travail sur soi:** oser prendre les risques requis par la prise de parole, maîtrise le volume de sa voix, son débit, son geste et son regard.

J Dolz et B Schneuwly ajoutent d'autres moyens non linguistiques intervenant dans la communication orale: «

- la position des locuteurs,
- leur aspect extérieur (vêtements, coiffure...)
- l'aménagement des lieux »¹.

Si progressivement les moyens verbaux et linguistiques deviennent dominants, les autres moyens (kinésiques) ne disparaissent pas pour autant. Nous savons que la compétence de communication est la première dans le développement de l'individu et précède la compétence linguistique: l'enfant communique d'abord avec sa mère à travers des interactions non verbales et apprend à parler ensuite. L'élève se trouve donc face à une tâche bien complexe lorsqu'il va s'exprimer devant le groupe classe, mais aussi en atelier et en relation duelle.

2. Les difficultés de l'enseignement de l'oral :

2.1 les difficultés d'ordre didactique et pédagogique (compréhension) :

Les raisons qui pourraient déterminer cette passivité communicationnelle sont variées. Dans un premier temps, ce sont des raisons portant sur la manière d'enseigner ou de faire apprendre la langue française comme langue étrangère« *La langue en général, et la langue orale en particulier, n'est pas seulement un objet de savoir, comme pouvait le laisser penser l'appellation « enseignement du français » ; elle est aussi un outil d'apprentissage. On parle maintenant de maîtrise de la langue écrite et orale, ou plus largement des pratique langagiers.* »², Le choix des démarches permettant la maîtrise des langues est décisif, les outils et les activités didactiques sont déterminants dans la mesure où ils sont capables d'atteindre les compétences et les finalités visées « *Il faut donc multiplier les activités en faisant en sorte que les apprenants aient plus de contacts avec la langue*

¹ Dolz J., Schneuwly B. *Pour un enseignement de l'oral*. Initiation aux genres formels à l'école, p57.

² BRUNO, Françoise et al, *Apprendre à parler, parler pour apprendre*, CRDP. NICE, 2009, p18

étrangère et qu'ils s'intéressent à ces activités afin de les motiver à prendre la parole et créer le besoin de parler et de s'exprimer »¹. L'enseignant a le grand rôle dans l'acquisition et l'expression verbale chez l'apprenant, son génie s'avère dans la création d'un climat favorisant les échanges et aspirant de former des élèves causeurs et homogènes dans une classe groupe.

De surcroît, l'expression orale doit s'écarter de la pédagogie qui s'articule autour de l'interaction du type question-réponse entre enseignant et apprenant, elle ne semble pas être particulièrement efficace pour inviter les apprenants à communiquer en langue étrangère c'est pourquoi, il faudrait envisager d'autres pédagogies plus appropriées et plus performantes qui permettent d'inciter les élèves à parler, en leur faisant vaincre les dits obstacles pour qu'ils puissent s'exprimer en une langue dont ils n'ont pas une bonne maîtrise.

3. Les difficultés d'apprentissage de l'oral (production):

3.1 Sur le plan phonétique :

On peut dire aussi que l'élève algérien a une difficulté avec les consonnes qui sont souvent mal prononcées telles que « p » « v » « g », alors nous pouvons supposer que ces élèves n'arrivent pas à maîtriser l'articulation de ces consonnes pour la simple raison que « p » « v » « g » « n'existent pas dans le système vocalique arabe »², donc l'élève algérien n'est pas habitué à ces consonnes, ni avoir entendu ses parents ou ses proches articuler des consonnes de système vocalique français .

L'apprentissage de système étranger n'a commencé qu'à partir de l'âge de huit ans, à ce moment les sons du système vocalique ou même consonantique arabe avaient déjà installés dans le bagage linguistique de l'élève, le système primaire celui de langue mère va influencer l'apprentissage du français, d'une façon à ce que l'élève rencontrera des difficultés à articuler les sons étrangers et aura toujours tendance à les remplacer par d'autres qui font parties de sa langue maternelle par exemple il prononce le « p », « b » et le « v », « f » et il ne distingue pas entre le « g » et le « j ». Sinon, nous pouvons supposer aussi que l'entourage sociale de l'élève afin qui ne l'aide pas suffisamment afin qu'il s'habitue à

¹CUQ ,JP,GRUCA,I,Op,Cit p 182

² Elie ALRABADI, *Quelle méthodologie faut-il adopter pour l'enseignement/apprentissage de l'oral ?* Université du Yarmouk Département de Langues Modernes.2010.p28

une langue nouvelle , « qu'une erreur de perception peut entraîner aussi bien une erreur de compréhension qu'une erreur de production . »¹, autrement dit une faute de phonétique peut faire un mal compréhension chez l'interlocuteur tels que je voudrais prendre un pain et je voudrais prendre un bain

3.2 Les difficultés d'ordre linguistique :

Les difficultés d'ordre linguistique à l'oral sont orientées vers la grammaire, le vocabulaire, la conjugaison :

3.2.1 Les difficultés de grammaire :

Parmi les problèmes de grammaire, nous pouvons mettre en évidence :

- Les élèves au cycle secondaire qu'ils ont des difficultés du mal à suivre correctement l'ensemble des règles du grammaire qui leur permet de parler et décrire correctement en française.
- Ils ont du mal à placer correctement les mots et mal à construire correctement des phrases en français
- Ils ne connaissent pas les règles qui président à l'ordre des mots et à la construction des phrases en français. Les problèmes de syntaxe, tel que : je cherche dans l'internet au lieu de dire je cherche sur internet.

3.2.2 Les difficultés de vocabulaire :

Parmi les difficultés de vocabulaire, nous pouvons citer :

- Le manque de vocabulaire français et Le manque de pratique est une raison valable pour expliquer ce genre de difficulté.
- D'autres difficultés consistent à trouver les mots qui conviennent pour parler du manque de pratique. Laniel constate que *«les difficultés que rencontrent les apprenants lorsqu'ils ont à faire des choix lexicaux et les fréquentes erreurs qu'ils commettent sont fondamentalement dues à leur méconnaissance du système lexical de la langue cible »*²

¹ CUQ, J.-P.; GRUCA, I. Op.cit. p181

² Laniel, D. 2005. *Le vocabulaire en français langue seconde : de 'parent pauvre' de L'enseignement à 'invité d'honneur' des communications assistées par ordinateur*. In Revue de l'Association Québécoise des Enseignants de Français Langue Seconde, vol.25, no2, p.80

- Un élève qui possède un vocabulaire limité en langue étrangère, il a souvent recours à des périphrases : (remplacer un mot par un autre ayant le même signifié) pour contourner ses lacunes lexicales et sa production comporte encore des erreurs lexicales relevant de la mauvaise sélection de lexies.
- Chercher les mots convenables à chaque reprise est une des difficultés qu'ils rencontrent le plus souvent par exemple : Joue avec l'ordinateur.
- L'apprenant pense d'abord en arabe avant de traduire en français c'est-à-dire « transfert de la langue maternelle vers la langue étrangère des compétences non-linguistiques »¹ Lorsque cette traduction est effectuée, le sens sera incorrect. Ce processus est un peu long et peut ne permettre pas aux apprenants de communiquer d'une manière courante, correcte et automatique.
- Le manque d'évaluation Apprendre le vocabulaire sous forme de listes hors son contexte ne favorise pas l'emploi des mots et la compréhension de leurs sens, mémoriser des listes de vocabulaire ne leur permet pas de l'utiliser dans des phrases, « *ne jamais enseigner un mot isolement mais toujours en contexte.* »²

3.2.3 Les difficultés de conjugaison :

- Selon R. Porquier : « Pour le français quelle que soit la L1, les erreurs les plus fréquentes concernent généralement les déterminants, les formes verbales, l'expression des temps... »³
- La cause la plus importante réside dans le fait que c'est dans le système verbal du français qu'on observe le plus grand nombre de variations.
- Les formes des verbes changent selon les modes, les aspects ou les temps et ces variations ont rapport avec le nombre, le genre et la personne. Un verbe conjugué indique à la fois l'aspect, le mode et le temps. Le système verbal de l'arabe est très différent de celui du français.
- Influencés par la langue maternelle, les apprenants confondent le présent avec le passé, l'imparfait avec le passé composé ; tantôt ils utilisent l'infinitif au lieu de conjuguer le verbe. Les erreurs de conjugaison ne manquent pas dans leur production.

¹ Moirand s. *Enseigner à communiquer en langue étrangère*. Paris: Hachette 1990, p 17

² Cuq, J.-P.; Gruca, I. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble ,2005 .p409

³ Porquier, R. : *L'analyse des erreurs : problèmes et perspectives.*- Revue E. L. A n° 25, 1977. p. 27.

- L'inexistence des verbes pronominaux en arabe fait que les élèves ne savent pas ou les mètres ex ; se reposer-de repose. Ces facteurs constitue un problème et ne permet pas aux élèves de bien communiquer en français.

3.3 Les difficultés d'ordre psychologique :

Parler une langue étrangère est difficile. La difficulté de prendre la parole en classe de français comme langue étrangère est liée à des facteurs psychologiques. La peur de faire des erreurs empêche un grand nombre des apprenants de saisir toutes les occasions pour ne parler pas en classe, Chaque élève à un degré de timidité naturel, On ne peut pas donc exiger le même niveau de réponse et de participation pour chaque élève. On doit cependant veiller à ce que chacun acquiert une méthodologie et développe un niveau minimum dans cette compétence de prise de parole et surtout que le contact de la classe agit comme un facteur aggravant.

Pour l'apprenant, prendre la parole, c'est s'exposer aux évaluations, prendre le risque d'être jugé, d'être contre dit, de rencontrer un désaccord. Cela lui prive de la confiance en soi, d'avoir peur de commettre des erreurs ou de dire des bêtises et d'être ridiculisé par les autres élèves ou par l'enseignant, qui est amené nécessairement à juger sa performance. Oser participer et se placer sous le regard des autres est une contrainte affective où la peur de mal faire est prédominante. La pression et la timidité constitue une exclusion du groupe classe et une entrave paralysant la participation orale et bridant l'autonomie des élèves. La réticence des élèves à communiquer et à s'exprimer était, entre autre, due au fait qu'ils manquaient de confiance en eux, qu'ils avaient le sentiment que prendre la parole en français relevait de l'impossible. Le trac se manifeste lorsque l'apprenant se situe dans une situation de communication, et ce dernier ne trouve pas des réponses aux questions posées ou il ne maîtrise pas les règles de cette langue, alors, l'apprenant serait complètement dérangé et il évite la prise de parole en classe. Par ailleurs, en plus d'avoir une piètre opinion d'eux-mêmes, certains élèves avaient une peur panique de prendre la parole en classe et surtout s'il n'y avait pas une ambiance. Par la crainte des jugements et des moqueries de leurs pairs, les élèves préféraient donc garder le silence plutôt que d'avoir à ressentir la peur de s'exprimer et de perdre la face devant les autres. Cette attitude est largement compréhensible dans la mesure où prendre la parole est aussi une façon de se dévoiler.

4. Les stratégies de remédiations :

L'enseignant doit créer un climat favorable pour provoquer une interaction et surtout maintenir la communication en classe en se basant sur la motivation de ses élèves. Une séance de l'oral a besoin d'une démarche pédagogique qui se déclenche à partir d'une source de motivation « *la motivation des élèves est en lien direct avec les émotions qu'ils ressentent lorsqu'ils sont plongés dans une situation ou une activité scolaire* »¹ ; il faut que l'enseignant sache comment présenter une proposition, une tâche langagière en déterminant dès le début et d'une manière claire ses objectifs, de ce qu'il veut apprendre à ses élèves, car il est important d'adapter un contenu adéquat à l'âge des apprenants et le présenter d'une manière structurée. Les idées de contenu vont être enrichies d'une manière logique au cours de la séance orale, après avoir précisé de quoi il va parler et pour quelle raison, en utilisant des illustrations, de l'humour, du jeuEtc. Il terminera la séance d'une manière claire, pour qu'il assure la bonne transmission de la langue qui s'harmonise en même temps avec l'installation des savoir-faire ; parce que la didactique de l'oral vise que l'élève apprend à parler, connaître le fonctionnement de la langue, et automatiser chez lui des savoir-faire de base.

4.1 Définition des stratégies :

Les stratégies de sont des plans, des actes et des raisonnements systématiques et conscients que les apprenants choisissent et adaptent pour chacune des tâches qu'ils doivent accomplir. Il s'agit souvent de savoir quoi faire, comment et quand le faire, et pourquoi c'est utile. Pour apprendre la langue, les apprenants doivent penser de façon stratégique mais ils doivent également disposer de tout un répertoire de stratégies pour trouver un sens à ce qu'ils apprennent, pour traiter l'information, pour exprimer des idées et communiquer des renseignements de façon efficace, pour réfléchir à leur performance et l'évaluer.

4.2 Qu'est-ce que « remédier » ?

Remédier, c'est construire, à la lumière des lacunes identifiées et dont on a dégagé les causes et les sources, un dispositif d'intervention qui permet de combler ces lacunes.

¹ Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Guide d'enseignement efficace de la communication orale*, de la maternelle de 3ème année, Ontario, 2008, p.29

« La remédiation, est l'acte pédagogique qui doit permettre à l'enseignant de porter remède à des lacunes détectées dans les connaissances de base de l'élève. Elle dépasse le simple soutien, il s'agit d'une reprise systématique d'apprentissages jugés fondamentaux qui n'ont pas été réussis sans les quelles d'autres apprentissages ne peuvent être construits. »¹

4.2.1 Objectifs de la remédiation :

- Corriger les faiblesses identifiées chez l'élève
- Viser la mise à niveau constante, individuelle et/ou collective permettant au groupe-classe de poursuivre sans difficulté majeure les apprentissages ultérieurs.

4.2.2 Les différents niveaux de la remédiation :

Cette étape est avant tout dictée par le diagnostic. Les pistes pour la remédiation sont directement issues de l'analyse des sources et des causes d'erreurs. Ces remédiations portent sur des niveaux différents :

- Le niveau de l'apprenant
- le niveau de l'enseignant
- le niveau du système

5. Des outils de remédiation favorisant l'oral :

5.1 Les jeux :

Le jeu est défini dans la plupart des dictionnaires de langue courante comme une activité physique ou mentale, non imposée, purement gratuite, généralement fondée sur la convention ou la fiction, qui n'a dans la conscience de celui qui s'y livre d'autre fin qu'elle-même, d'autre but que le plaisir qu'elle procure. Parmi ces caractéristiques, notons celles de gratuité et de plaisir, qui font que cette activité semble s'éloigner des obligations de la vie sociale. En tant que divertissement et amusement, il s'oppose à la contrainte.

5.2 Le jeu et les apprentissages :

Vouloir utiliser le jeu dans l'enseignement se trouve justifié par la connaissance de l'intérêt du jeu pour l'enfant. En fait, le jeu représente à la fois une source de motivation et de plaisir (fonction d'appel) et le moyen d'exercer des compétences langagières dans des

¹ <http://www.ufapec.be/nos-analyses /2310 remédiation.html> , le 2 mai 2016

situations vivantes où l'élève est impliqué en tant qu'acteur (association du dire et du faire). La langue est mise en action et utilisée dans un contexte fonctionnel de communication. Le jeu permet de mémoriser par la pratique orale fondée sur la répétition des structures. Les types de jeux auxquels on a recours dans l'enseignement à l'école primaire sont les jeux à règle, les jeux de réflexion et de logique.

5.3 Les avantages du jeu dans l'enseignement :

Le jeu permet :

- De proposer une grande variété de situations motivantes et familières ;
- De modifier le rythme d'un cours et de relancer l'intérêt des élèves ;
- D'apporter aux élèves un moment où ils s'approprient l'action ;
- D'améliorer les compétences langagières par une mise en situation ;
- D'obtenir une attention et une implication de l'ensemble des élèves ;
- De faire participer les élèves timides ou anxieux.

Et surtout de mettre en place une communication d'élève à élève pour rompre avec le dialogue élève-professeur ou classe professeur, celui-ci étant directif et limitant les échanges verbaux.

5.4 Exemples des jeux :

Le détecteur de mensonges : Comme dans le fameux jeu télévisé, chacun se trouve trois affirmations, dont deux sont vraies et un est faux. En posant des questions, les autres participants tentent de trouver l'affirmation qui est fausse.

L'anecdote comique : L'animateur du groupe demande à chaque participant de trouver une anecdote, une aventure comique qui lui est arrivée et qu'il peut raconter aux autres.

Ni oui, ni non : Il s'agit bien du jeu classique où une personne se fait poser des questions par les autres participants. Les réponses ne peuvent pas contenir les mots "oui" et "non". La personne doit résister le plus longtemps possible sans dire les mots défendus. L'épreuve est chronométrée et c'est la personne qui dure le plus longtemps qui gagne. En demandant de poser des questions axées sur la connaissance de la personne, le jeu devient un bon exercice de présentation.

5.2 Le théâtre :

Le théâtre des lecteurs est une activité d'expression au cours desquelles deux élèves ou plus lisent un texte de façon expressive face à un auditoire. Le texte est transformé pour être présenté sous forme de dialogues et de narration. Le théâtre des lecteurs peut se faire dans toutes les matières à partir de textes narratifs. Il contribue au développement des

habiletés de fluidité et du goût pour la lecture et permet d'approfondir la compréhension des textes à lire ; « *le théâtre dans la classe FLE offre les avantages classiques du théâtre en langue maternelle : apprentissage et mémorisation d'un texte, travail de l'élocution, de la diction, de la prononciation, expression de sentiments ou d'états par le corps et par le jeu de la relation, expérience de la scène et du public, expérience du groupe et écoute des partenaires, approche de la problématique acteur/personnage, être/paraître, masque/rôle.* »¹

5.2.1 Les avantages de l'activité théâtrale en classe de FLE :

- ils peuvent travailler sur la compréhension écrite, en prenant le texte théâtral comme support pédagogique
- ils peuvent amener leurs apprenants à récrire le texte c'est-à-dire à le personnaliser, puis à le mémoriser pour le présenter en public ce qui permet aux élèves de s'approprier du nouveau lexique et de nouvelles expressions culturelles, et d'autres règles grammaticales l'activité théâtrale peut contribuer à améliorer la compétence linguistique des apprenants en renforçant leurs acquisitions linguistiques
- l'activité théâtrale offre aux apprenants la possibilité de bénéficier d'un enseignement en situation de communication effective, accordant la priorité à une compétence orale De plus, les activités théâtrales en tant qu'exercices articulatoires améliorent la diction et la prononciation de l'apprenant en lui permettant de faire une correction des sons et des schémas intonatifs.
- Rendre l'apprenant dynamique lors d'une activité pédagogique, lui permettre d'interagir avec ses camarades pour réaliser un travail collectif et atteindre un objectif commun, ce sont les caractéristiques d'une pédagogie motivante en classe de FLE L'expression théâtrale facilite la des inhibitions, la prise de parole en langue. « *Si l'objectif premier n'est pas la communication en langue française, celle-ci n'en est pas moins omniprésente tout au long du processus : elle constitue un moyen naturel et exclusif de travailler grâce aux échanges multiples indispensables à l'élaboration de la mise en scène d'une œuvre par le groupe hétérogène d'apprenants.* »²
- Elle favorise l'appropriation de la langue et stimule la motivation et la créativité.

¹ CUQ, Jean-Pierre, Op.cit. p 237

² PIERRA, Gisèle. *Une esthétique théâtrale en langue étrangère*. L'HARMATHAN. Paris, 2008. p35

- Rendre l'apprenant satisfait de son apprentissage, lui faire plaisir, surmonter les difficultés psychiques comme la timidité en créant un climat de confiance, de motivation et d'estime de soi, ce sont les avantages de l'activité théâtrale en classe de FLE.

Conclusion :

En conclusion, nous pouvons résumer ce chapitre en disant que les apprenants sont en grande difficulté avec la langue orale en FLE, cela nécessite une certaine pratique de leur part. Et l'oral en classe doit être conçu comme objet d'apprentissage avec des objectifs précis, des contenus, des activités, des supports et des procédés d'évaluation particuliers qui permettent de remédier ces difficultés.

PARTIE PRATIQUE
CHAPITRE 3 :
PRESENTATION DU CORPUS ET
ANALYSE DU QUESTIONNAIRE

Introduction :

Dans ce dernier chapitre, nous tentons de vérifier tout ce qu'on a abordé dans les deux chapitres précédents par le biais d'un questionnaire destinée aux enseignants et aux apprenants en vue de savoir quelles sont les difficultés d'enseignement/apprentissage de l'oral.

1. L'enquête :

1.1 Le corpus :

Le corpus sélectionné est un questionnaire aux enseignants et adressé aux élèves de la deuxième année secondaire de lycée de Achour Ben Mohamed qui se situe à Khanguet Sidi Nadji dans la wilaya de Biskra.

1.2 Présentation de l'échantillon :

Notre échantillon est constitué de 30 élèves, 12 garçons et 18 filles, leurs âges varient de 16 ans à 20 ans et cinq enseignants au lycée. Leur ancienneté de travail entre 2 ans et 34 ans. La classe sélectionnée pour la réalisation de notre travail est la deuxième année secondaire lettre et philosophie du lycée de Achour Ben Mohamed à Khanguet Sidi Nadji wilaya de Biskra, leur niveau en français est moyen dont la moyenne générale de cette classe est 10.10 .

Cette classe ayant quatre séances de français par semaine, chaque séance dure une heure ,nous avons consacré une séance pour remplir les questionnaires, les autres séances pour l'observation de classe, il y'a une seul séance de production orale par séquence.

1.3 Les conditions d'apprentissage :

Les conditions d'apprentissage dans ce lycée sont généralement bien. Les classes sont mixtes et hétérogènes contient moins de 30 élèves, les moyens techniques sont disponibles, les matériels électroniques audio-visuel existants.

2. L'enseignement de l'oral en 2ème AS :

En examinant le manuel scolaire de l'apprenant de 2ème AS¹ nous remarquons que ses concepteurs préconisent une approche fondée sur la méthode de projet que l'apprenant peut réaliser seul ou en groupe.

2.1 Les objectifs :

Le manuel scolaire et le document d'accompagnement sont des outils structurés pour favoriser les processus d'apprentissage.

Les objectifs d'apprentissage à l'oral sont² :

- définir la finalité du message oral.
- Choisir une pratique discursive (ou respecter la consigne).
- Activer des connaissances relatives à la situation de communication.
- Activer des connaissances relatives au domaine de référence dont on doit parler.
- Sélectionner les informations nécessaires à partir d'une documentation pour faire son exposé.
- Choisir le niveau de langue approprié.

Pour utiliser la langue d'une façon appropriée les objectifs sont :

- Produire des phrases correctes au plan syntaxique.
- Utiliser le lexique adéquat à la thématique, à la finalité de l'oral.

En situation d'interlocution :

- Établir le contact avec l'interlocuteur.
- Maintenir une interaction en posant des questions pour négocier le sens d'un mot, demander un complément d'information, demander une explication, montrer son intérêt
- Manifester ses réactions par le non verbal, par l'intonation, par des interjections.
- Reformuler les propos de l'autre pour vérifier sa compréhension.
- Reformuler son propre propos quand c'est nécessaire.
- Adopter le volume de la voix aux conditions matérielles de la situation de communication.

¹ *Le français en projet*, 2ème AS. Alger : office national des publications scolaires, 2006.

² *Programmes 2ème AS*. Ministère de l'éducation nationale. p 82

En général, l'apprenant en 2ème année secondaire, devrait démontrer sa capacité de communiquer oralement dans des situations dont la complexité et les exigences augmentent progressivement.

2.2 Les démarches :

La démarche¹ de projet est privilégiée pour installer les compétences visées par le programme. Trois projets collectifs seront obligatoirement réalisés pendant l'année scolaire. Ils seront choisis par les apprenants après négociation avec le professeur. Les trois projets collectifs seront obligatoirement réalisés pendant l'année scolaire. Ils seront choisis par les apprenants après négociation avec le professeur. Les trois projets suivants sont donnés à titre d'exemple :

1. Réaliser une recherche documentaire portant sur les grandes découvertes techniques et leur évolution en ciblant (par groupe), l'aérospatial la médecine, les médias. Puis en faire un compte rendu dans le cadre d'une journée scientifique.

Ce projet vise à :

- Transférer les savoir-faire acquis par l'étude du discours objectif.

Créer des passerelles entre les différentes disciplines scientifiques et technologiques pour le recueil de l'information ;

- Faire prendre conscience de l'impact de l'évolution des domaines sus cités dans la vie de l'homme.

2. Écrire une petite pièce de théâtre et le livret qui lui correspond pour la présenter dans le cadre d'un échange culturel. Cette pièce, qui opposera deux instances adverses dans un tribunal imaginaire (avec juge, jurés et témoins à charge et à décharge) présentera un événement historique qui s'inscrirait dans les grands tournants de la pensée humaine (par exemple : le procès de Galilée, le combat de Larbi BEN M'HIDI)

Ce projet vise à :

- Transférer les savoir-faire acquis par l'étude du texte argumentatif et du texte théâtral ;
- Agir sur l'autre par toute sorte de moyens rhétoriques.
- Développer la capacité de prise de parole à l'oral.

La démarche de projet se fait en deux temps : conception et réalisation.

Conception :

Parce que tout apprentissage est tributaire de l'environnement des apprenants, de leur degré de mobilisation, de l'estime qu'ils se portent avec le professeur, il est indispensable

¹ Programmes 2ème AS. Ministère de l'éducation nationale. p 74-77

que l'intitulé du projet soit négocié avec eux au niveau de la thématique et au niveau de la forme que prendra le produit.

- Réalisation :

Pour permettre la réalisation du projet, l'enseignant choisira la progression, les méthodes et les stratégies, la nature des activités, les exercices, les techniques d'expression et les supports en fonction des besoins exprimés par les apprenants pendant le déroulement du projet, ou inférés par le professeur au vu de leurs productions dans la quotidienneté de la classe.

L'enseignement/apprentissage s'organisera en séquences. Chaque séquence prendra en charge un savoir-faire à maîtriser (un niveau de compétence) et devra se terminer par une évaluation.

2.3 Les supports :

Comme nous l'avons déjà dit que parmi les compétences de production à l'oral cité dans le programme de 2^{ème} AS¹ est de produire des messages oraux en situation de monologue ou d'interlocution pour donner des informations, pour plaider une cause ou la discréditer, ou bien pour raconter des événements réels ou fictifs. Les processus de réception et de production d'un discours oral mobilisant la même démarche que pour un texte écrit, il s'agit ici d'adapter son discours à la situation de communication (monologue ou échange).

Les supports peuvent être : textes didactiques, articles d'encyclopédies. Par contre en traitant le discours théâtral, exclusivement dans les classes de lettres, le niveau discursif du discours théâtral est :

- Inférer la visée du texte théâtral
- Théâtre et mise en scène : présentation et organisation du discours théâtral
- La double énonciation du texte théâtral
- Le dialogue comme mode narratif
- Personnages et stéréotypes

Le type de support : extrait de pièce de théâtre, saynètes, synopsis de pièces, récits respectant les trois unités (temps, lieu, action) et celles les transgressant (théâtre moderne). Pièces de théâtre filmées, monologues. L'emploi de moyens audio-visuels est recommandé : l'écoute d'enregistrement de chansons, d'interviews, de débats radiophoniques, la projection de films, de pièces théâtrales ou leur écoute sur cassettes, par exemple, sont

¹ Programme de 2^{ème} AS_op,cit p78

fortement conseillés dans le but d'exposer les apprenants aux sons et à la prosodie présents dans les énoncés authentiques.

3. Profil d'entrée en 2^{ème} A.S :

L'apprenant est capable de :

- comprendre et interpréter des textes écrits en vue de les restituer sous forme de résumé à l'intention d'un ou de plusieurs destinataires précis ;
- produire un texte écrit/oral sur un des thèmes choisis pour l'année en respectant la situation de communication et l'enjeu communicatif et en mettant en œuvre un modèle étudié.

4. Profil de sortie à l'issue de la deuxième année secondaire :

Produire un discours écrit/oral sur un des thèmes choisis pour l'année en respectant la situation de communication et l'enjeu communicatif et en choisissant le modèle le plus adéquat parmi les modèles étudiés.

5. Le déroulement de la séance :

La classe de 2^{ème} année secondaire branche lettre et philosophie a quatre séances de français par semaine

5.1 La première séance :

Le thème de leçon : la comparaison

L'enseignant a commencé la leçon par une phrase comme un exemple d'un comparaison c'était : cet homme est courageux comme un lion, en suite il a demandé à ses apprenants de montrer les éléments de comparaison oralement il y'a deux apprenants seulement qui ont participés en utilisant des phrases courtes, en suite l'enseignant a proposé un texte à lire à haute voix dans le but de trouver les comparaisons dans ce texte, les apprenants ont bien lu le texte sauf quelque faute de liaison et de prononciation.

5.2 Deuxième séance :

Le thème de leçon : préparation à l'écrit

L'enseignant a commencé la leçon par une question qui peut définir le récit de voyage ? , personne a pu répondre ensuite il a passé à une autre question quelles sont les moyens pour décrire un village une fille a répondu les adjectifs qualificatifs

Le but de cette séance est l'utilisation des adjectifs pour décrire un village, en suite la séance passe normal un élève a passé au tableau pour écrire le retenir puis l'enseignant a proposé un exercice il s'agit d'un texte avec des vides l'élève va rempli ces vides par l'adjectif approprié.

5.3 La troisième séance :

Le thème de la leçon : production orale

Dans cette séance l'enseignant essaie d'exploiter les deux leçons précédentes (la comparaison et l'adjectif qualificatif) en les utilisant pour rédiger un fait divers.

L'enseignant propose un exercice de manuel scolaire il s'agit d'un grille contient des phrase qui décrire un fait divers l'élève doit organiser ses phrase et intégrer la comparaison et les adjectifs pour formuler un texte.

Premièrement l'enseignant a interrogée ses élèves sur la définition et les caractéristiques de fait divers il y'a beaucoup des élèves qui participent mais ils ont apprendre par cœur en suite il a passé à expliquer ses phrase en français et il a donné trois minutes à ses élèves pour réfléchir.

La rédaction orale d'un élève était comme se suite :

Le titre : un grave accident à Alger

Un accident a eu lieu à Alger, le 09/04/2016 le chauffeur a heurté un poteau d'éclairage à cause de l'excès de vitesse, il a perdue le contrôle de son voiture, un homme aperçue l'accident et appelle la protection civil, la voiture a été endommagé gravement elle devient comme une ordure.

5.4 La quatrième séance :

Il était consacré pour solliciter les questionnaires.

5.5 Des remarques sur les quartes séances :

- Quand il s'agit d'un thème motivant la majorité des élèves participent
- Il y'a des élèves qui n'arrivent pas à prononcer en français ils reviennent à l'anglais
- Une minorité a des difficultés à prononcer la consonne f et le son eu et ne font pas la liaison
- J'ai constaté que les élèves des classes scientifiques sont plus intéressés par le français que les élèves littéraires
- L'enseignant explique en français il n'utilise jamais l'arabe
- Les élèves ne comprennent pas toutes les explications de son enseignant
- Le temps ne suffit pas à faire des exercices d'évaluation sur l'oral mais l'enseignant essaie toujours de faire parler ses apprenants lors de la séance.

6. Présentation des résultats :

6.1 Analyse du questionnaire adressé aux apprenants :

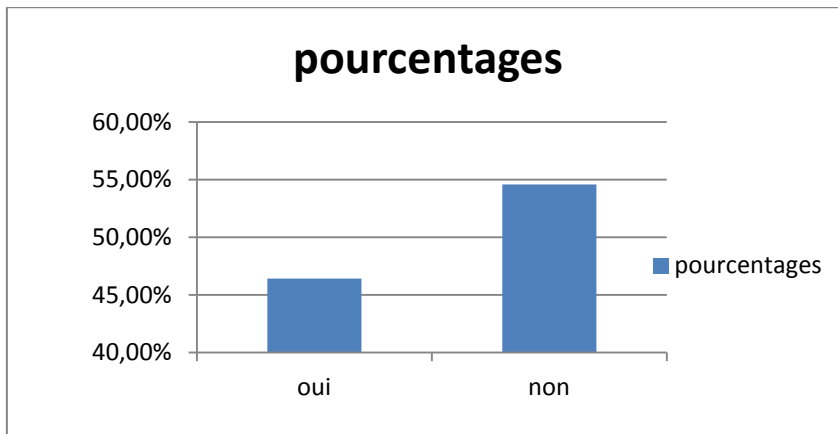
Après avoir distribué le questionnaire de quatre questions fermée et une seule question ouverte et cinq questions à choix multiples aux apprenants, on a commencé à collecter les données en les mettant dans des tableaux récapitulatifs, afin de mieux analyser les statistiques. Les résultats viennent comme suit :

Question n°1 : Aimes-tu la langue française ?

Présentation tabulaire :

Réponses	pourcentages
oui	46,42%
non	54,57%

Présentation graphique :



Commentaire :

Les résultats obtenus sont 46,42 % d'élèves qui aiment la langue française tandis que 54,57 % élèves ne l'aiment plus.

Analyse :

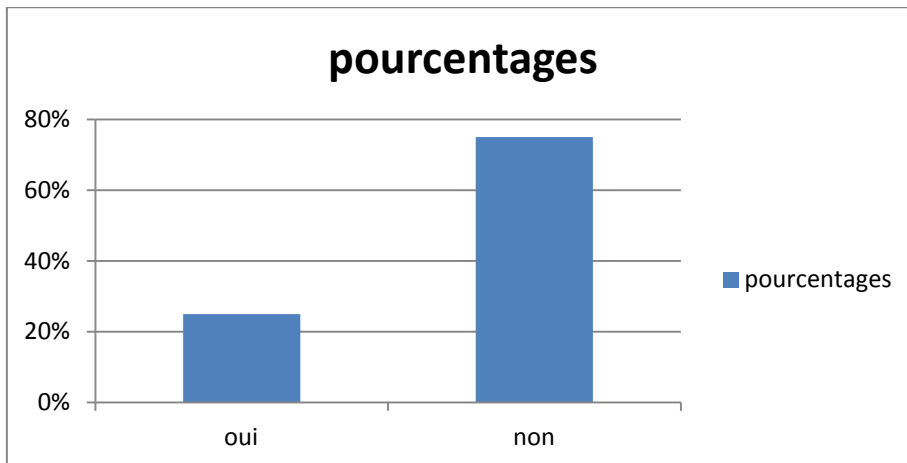
Comme nous voyons la majorité des élèves détestent la langue française et ils ne sont pas intéressés par elle mais il y'a une minorité qui aiment la langue française.

Question n°2 : · Parles-tu le français ?

Présentation tabulaire :

Réponses	pourcentages
oui	25%
non	75%

Présentation graphique :



Commentaire :

25% des élèves parlent le français alors que 75% ne parlent pas en français.

Analyse :

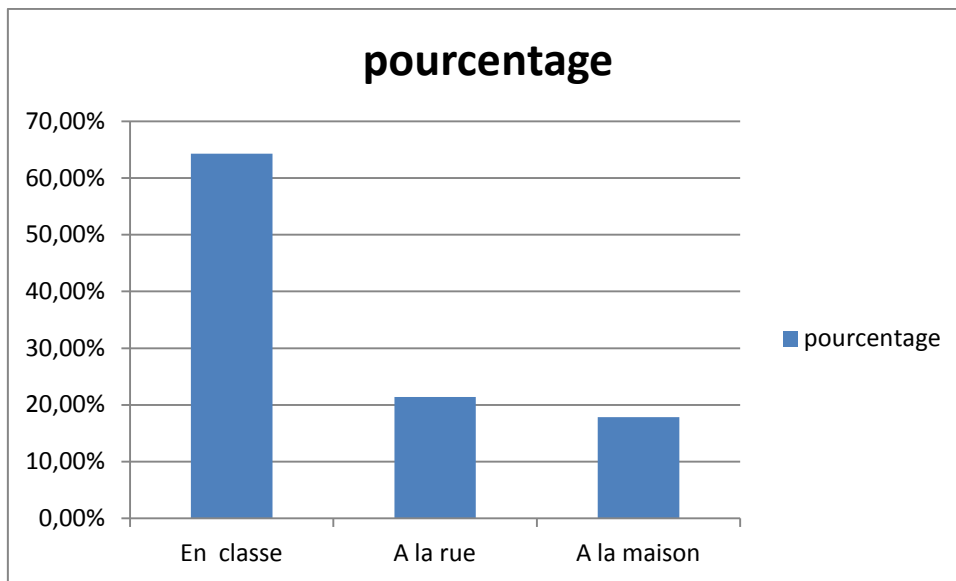
Plus que la moitié des élèves affirment qu'ils ne parlent pas en français peut être ce sont les même élève qui n'aiment pas le français c'est pourquoi ils n'ont le désire et la volonté d'apprendre et communiquer avec cette langue.

Question n°3 : Si oui, où le parles-tu ?

Présentation tabulaire :

Réponses	pourcentage
En classe	64,28%
A la rue	21,42%
A la maison	17,85%

Présentation graphique :



Autre :

Sur facebook

Je ne parle pas le français

Je parle le français avec mes amis

Commentaire :

Nous pouvons voir le nombre d'élèves qui parlent le français en classe est nombreux 64,28% non seulement dans la salle de classe, mais il y'a une minorité qui parle le français aussi à la rue 21,42%, sur facebook et à la maison 17,85%.

Analyse :

Nous pouvons constater qu'il y a un grand nombre d'élèves qui parlent le français dans la classe, lorsqu'ils sont interrogés par leur professeur, et participent en classe, mais en dehors de la classe, à la maison et sur les réseaux sociaux un peu des élèves utilisent la langue française.

Question n°4 : Si tu veux noter ton niveau, quelle note mettras-tu ?

La moyenne générale de classe est 10,10

Commentaire :

Selon les présentations la moyenne générale de la classe 10,10 il y'a des élèves qui mettent un 2/20 et il y'a des autre qui notent eux même par un 13/20, un seul élève qui met un 20/20.

Analyse :

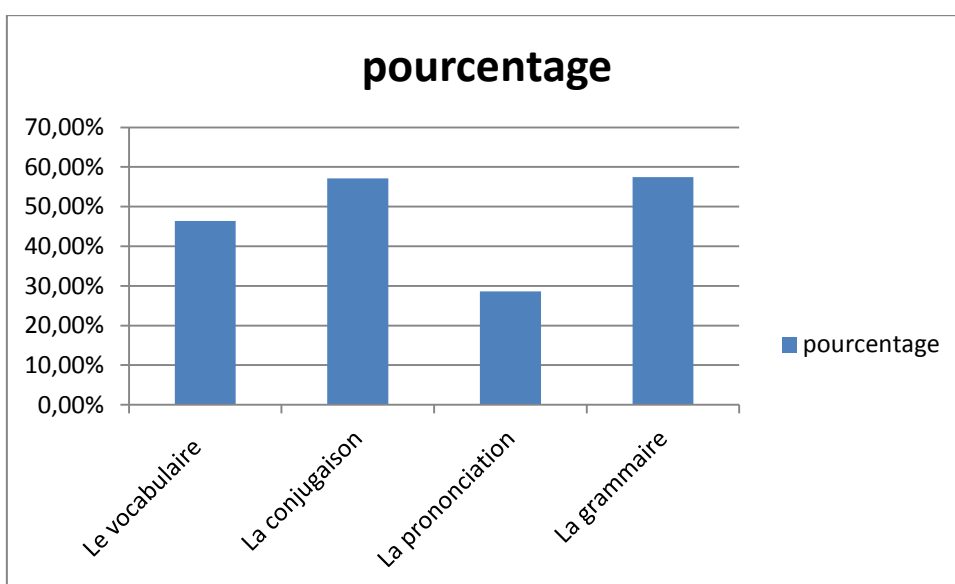
En voyant le résultat général selon les élèves on peut dire que le niveau est moyen en français.

Question n°5 : Quelles sont tes difficultés à l'oral en FLE ?

Présentation tabulaire :

réponses	pourcentage
Le vocabulaire	46,42%
La conjugaison	57,14%
La prononciation	28,57%
La grammaire	57,41%

Présentation graphique :



Commentaire :

Nous pouvons constater que plus que 50% des élèves ont des difficultés au niveau de conjugaison et de grammaire alors que 28,57% rencontrent des difficultés de prononciation 46,42% ont un manque de vocabulaire.

Analyse :

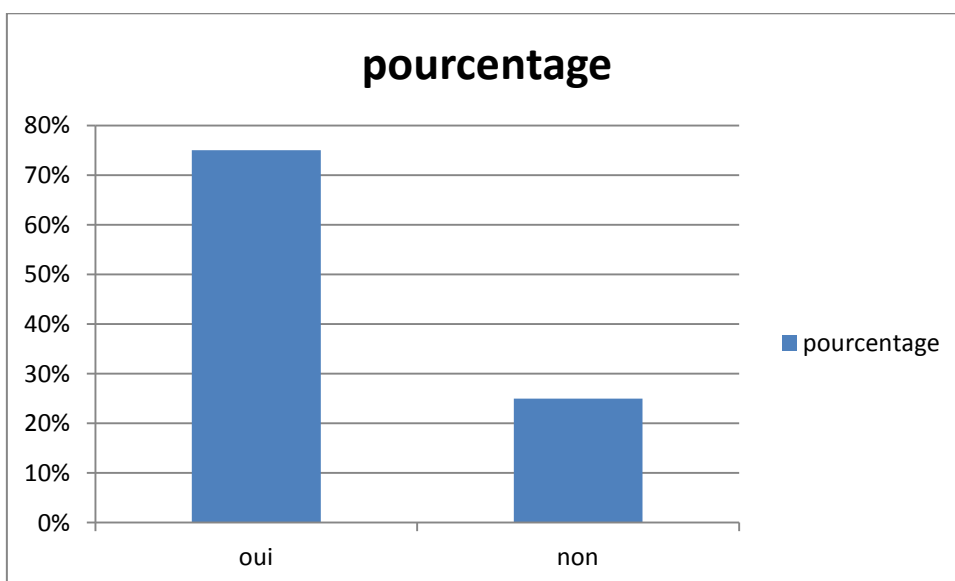
D'après les pourcentages obtenus, nous pouvons dire que la majorité des apprenants ne maîtrisent pas les règles grammaticales et les règles de conjugaison ils ont même un manque de vocabulaire et une minorité ne prononcent pas bien en français.

Question n°6 : As-tu des difficultés pour trouver des mots ?

Présentation tabulaire :

réponses	pourcentage
oui	75%
non	25%

Présentation graphique :



Commentaire :

D'après les réponses obtenues **75%** des élèves n'arrive pas à trouver les mots lors d'une communication en classe et **25%** ne trouvent pas des difficultés pour trouver des mots

Analyse :

Nous pouvons constater que la majorité des élèves ont un problème au niveau de vocabulaire parce qu'ils n'arrivent à trouver les mots lorsqu'ils prennent la parole.

Question n°7 : tu ne parles pas en français à cause de :

Présentation tabulaire :

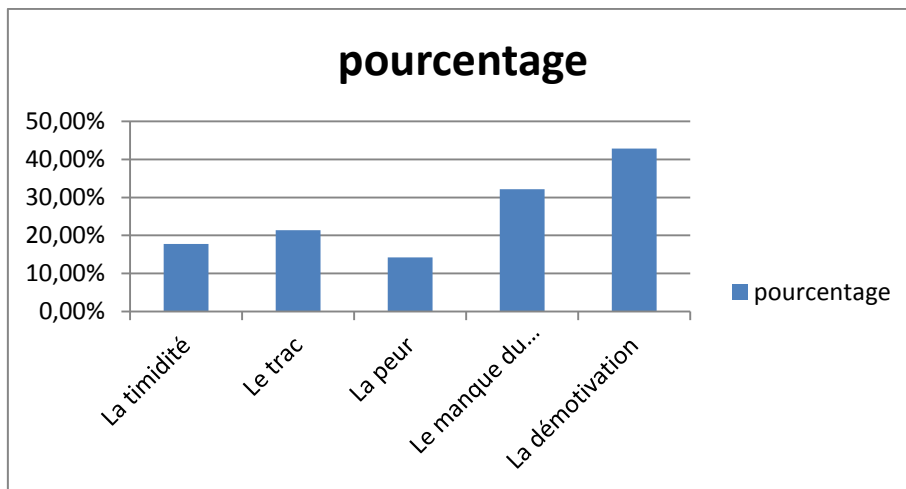
réponses	pourcentage
La timidité	17,80%
Le trac	21,42%
La peur	14,28%
Le manque du vocabulaire	32,14%
La démotivation	42,85%

Autre :

Parce qu'il est difficile

Je ne comprends pas les explications de l'enseignant

Présentation graphique :



Commentaire :

les causes qui empêchent l'apprenant à parler sont les suivantes : La timidité 17,80%, le trac 21,42% , la peur 14,28 le manque de vocabulaire 32,14% , La démotivation 42,85 ils y'a des autres facteurs qui ajouter par des autres apprenants en dit que la langue française est difficile et des autres qui ne comprends pas les explications de l'enseignant.

Analyse :

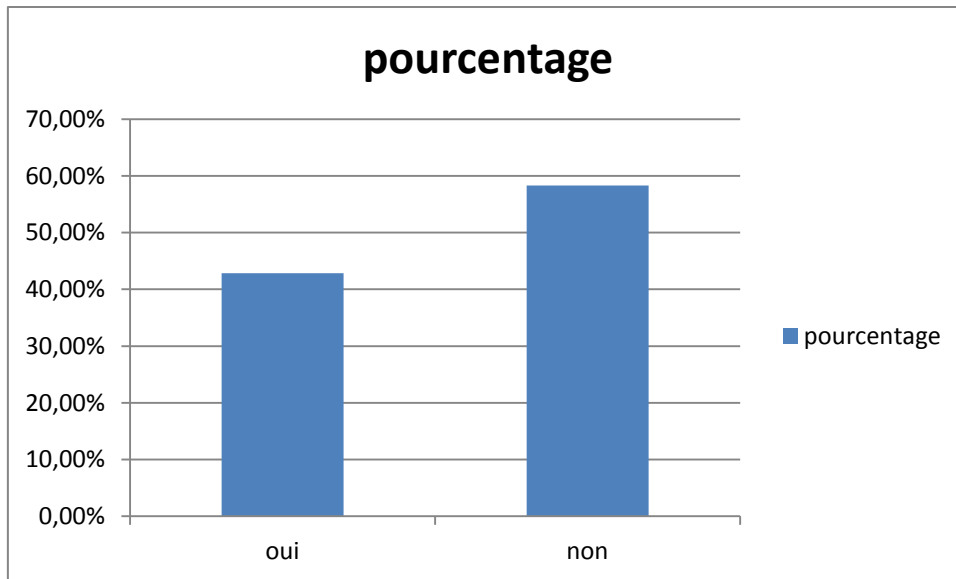
D'après les pourcentages obtenus, nous pouvons dire que la majorité des apprenants ont un manque de motivation c'est-à-dire, ils n'ont pas un moyen qui les poussent à parler. Nous constatons aussi, que les apprenants éprouvent un manque de vocabulaire ils n'ont pas le moyen avec lequel ils établissent une communication orale comme ils éprouvent le trac et la timidité, alors, tous ces éléments déclenchent le manque de participation.

Question n°8 : Comprends-tu les explications de ton enseignant

Présentation tabulaire :

réponses	pourcentage
oui	42,85%
non	58,28%

Présentation graphique :



Commentaire :

Plus que la moitié des élèves 58,28% ne comprends pas les explications de son enseignant et les autres comprennent ses explications 42,85%

Analyse :

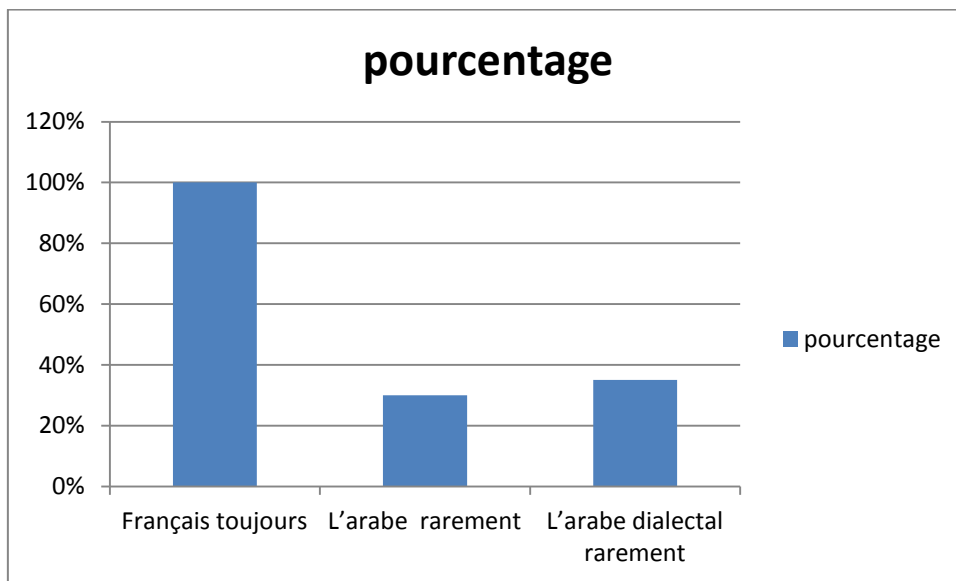
Nous avons constatés que plus que la moitié des élèves ont des difficultés au niveau de compréhension orale et les autres comprennent les explications de son enseignant sans des problèmes.

Question n°9 : Pour expliquer l'enseignant utilise :

Présentation tabulaire :

réponses	pourcentage
Français toujours	100%
L'arabe rarement	30%
L'arabe dialectal rarement	35%

Présentation graphique :



Commentaire :

Toutes les élèves affirment que l'enseignant utilise le français en classe, 30% voient que l'enseignant utilise l'arabe rarement, 35% dit que l'enseignant parle rarement l'arabe dialectal.

Analyse :

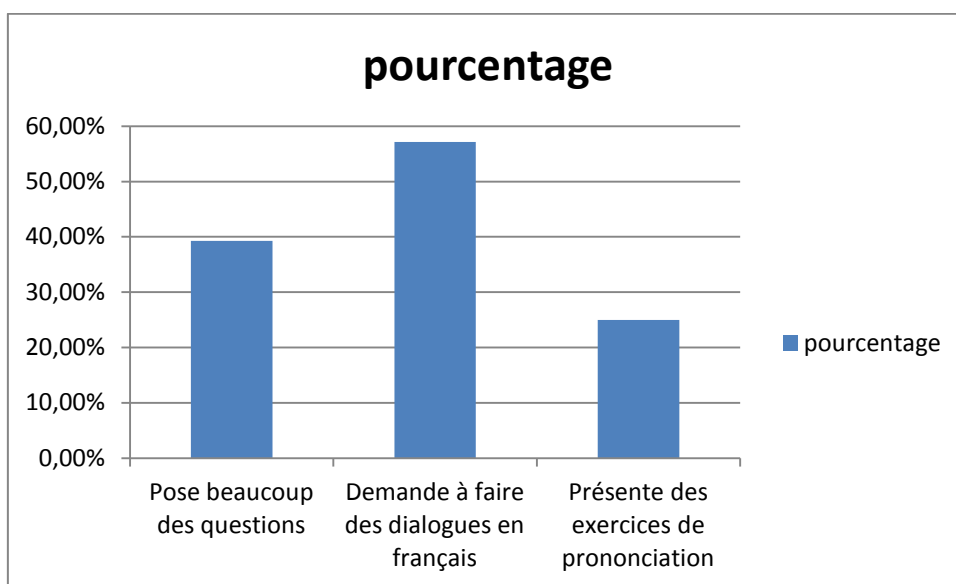
Selon les élèves, la langue la plus utilisée par l'enseignant est le français, tandis que d'autres élèves ont affirmé que leur enseignant utilise rarement l'arabe et l'arabe dialectal il fait donc un recours à la langue maternelle pour mieux expliquer.

Question n°10 : Pour pratiquer la langue en classe l'enseignant :

Présentation tabulaire :

réponses	pourcentage
Pose beaucoup des questions	39,28%
Demande à faire des dialogues en français	57,14%
Présente des exercices de prononciation	25%

Présentation graphique :



Commentaire :

57,14% des élèves voient que leur enseignant lui demandais à faire des dialogues en français d'autre élèves 39,28% affirment que l'enseignant pour leurs faire parler il pose beaucoup des questions.les autres 25% disent que l'enseignant présente des exercices de prononciation.

Analyse :

Faire des dialogues en français peut permettre aux élèves de participer en classe. L'enseignant demande aux élèves de faire des pour pratiquer la langue, il pose aussi beaucoup de question pour faire réagir leurs apprenants en plus il présente parfois des exercices de prononciation pour résoudre les problèmes phonétique.

6.2 Analyse des questionnaires adressés aux enseignants :

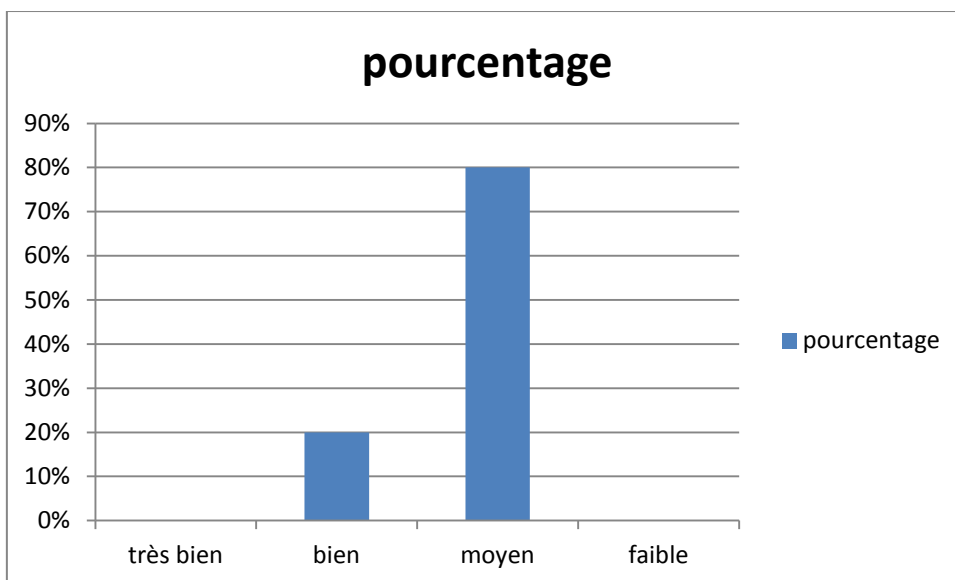
Nous avons sollicité 5 enseignants, à travers un questionnaire de cinq questions à choix multiple et trois questions fermées et deux questions ouvertes. Le public qui se compose de 3 femmes et 2 hommes et dont l'âge varie entre 29 ans et 57 ans et une ancienneté qui varie entre une année et 7 ans et 32 ans .

Question n°1 : Pensez-vous que le niveau général de tes élèves à l'oral est :

Présentation tabulaire :

réponses	pourcentage
très bien	0%
bien	20%
moyen	80%
faible	0%

Présentation graphique :



Commentaire :

Il est remarqué que 80% des enseignants affirment que le niveau général de ses élèves est moyen tandis que 20% seulement affirment que son niveau est bien.

Analyse :

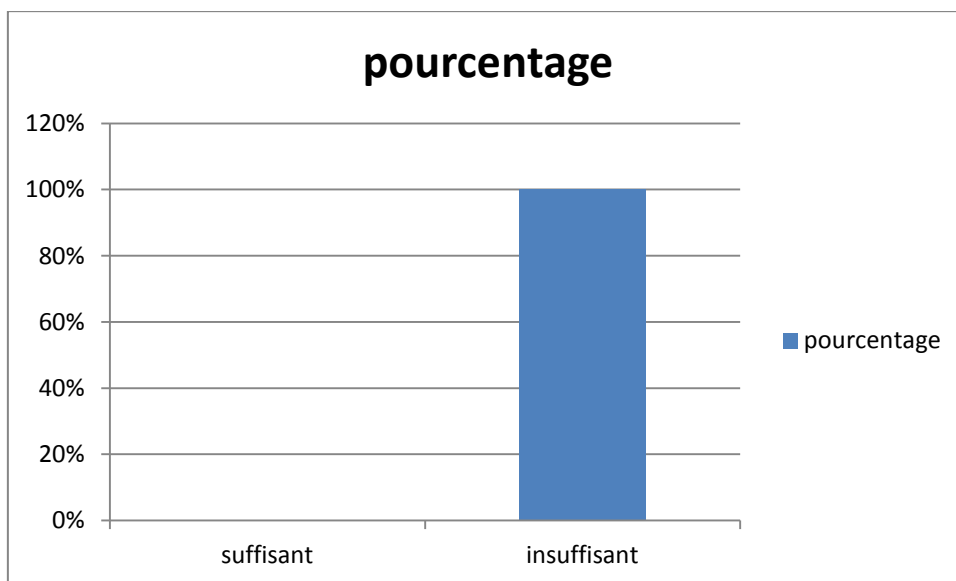
Cette question porte sur le niveau des apprenants en général, comme nous voyons la majorité des enseignants mentionnent que le niveau des apprenants en général est moyen et une minorité qu'ils sont bien.

Question n°2 : Comment trouvez-vous le volume horaire destiné à l'oral (compréhension orale et expression orale) ?

Présentation tabulaire :

réponses	pourcentage
suffisant	0%
insuffisant	100%

Présentation graphique :



Commentaire :

Tous les enseignants affirment que le volume horaire est insuffisant.

Analyse :

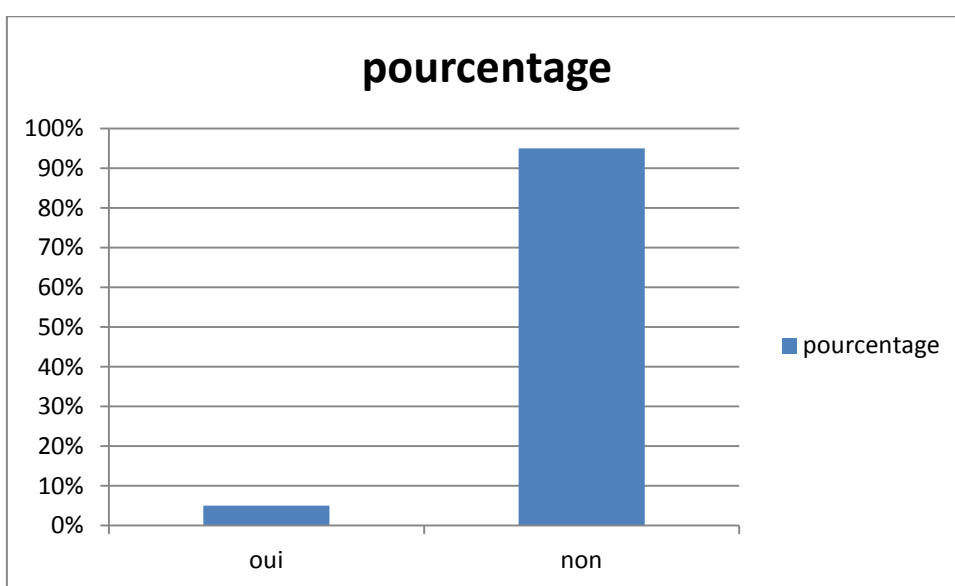
Par le biais de cette question, nous pouvons noter que les enseignants montrent leur insatisfaction à propos du temps consacré à l'oral.

Question n° 3 : Consacrez-vous une partie de votre/vos cours à la production orale ?

Présentation tabulaire :

réponses	pourcentage
oui	5%
non	95%

Présentation graphique :



Commentaire :

5% des enseignants affirment qu'ils font une partie à la production orale et 95% ne consacrent plus une partie à la production orale

Analyse :

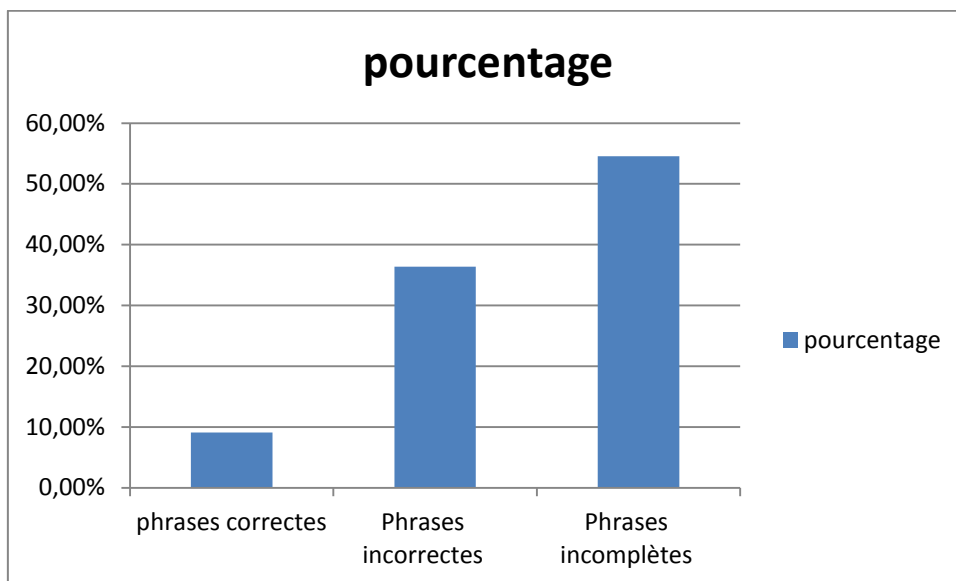
Les enseignants qui ont affirmé ne faire pas la production orale avec leurs apprenants et qui représente la majorité n'ont pas le temps pour faire des autres activités et le fait de faire répondre ses apprenants aux questions lors de la séance n'ai pas proprement de la production orale

Question n° 4 : Quels types des réponses produites par les élèves lors de leur participation :

Présentation tabulaire :

réponses	pourcentage
phrases correctes	9,09%
Phrases incorrectes	36,36%
Phrases incomplètes	54,54%

Présentation graphique :



Commentaire :

Selon les présentations, nous constatons que le type de réponse des apprenants comme suit : 9,09% des élèves qui produisent des phrases correctes, 36,36% qui produisent des phrases incorrectes, et 54,54% qui produisent des phrases incomplètes.

Analyse :

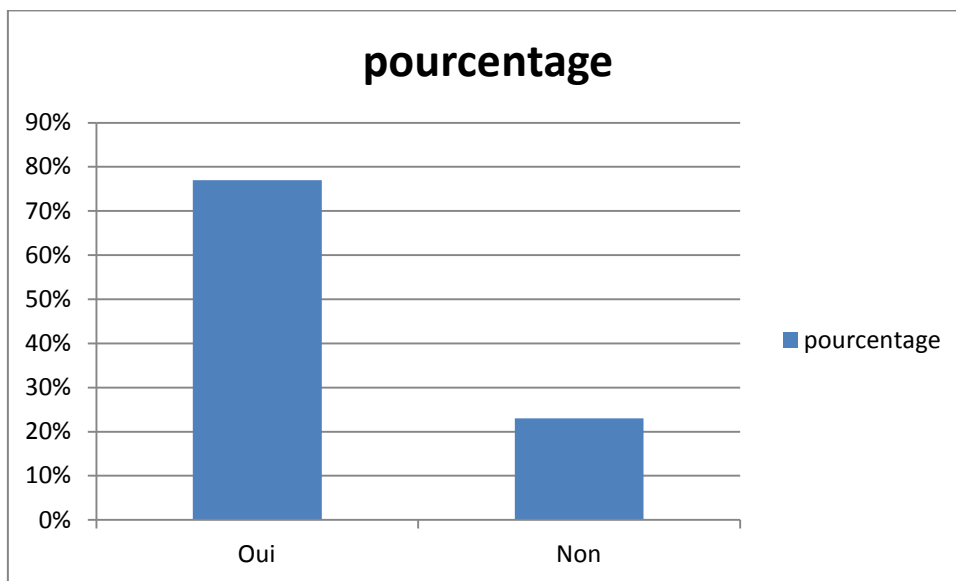
Comme nous voyons, les apprenants qui produisent des phrases incomplètes sont plus nombreux que les apprenants qui produisent des phrases incorrectes et correctes. Donc, nous remarquons clairement que les apprenants ont des difficultés à l'oral.

Question n° 5 : Les supports pédagogiques que vous utilisez, favorisent-ils en pratique de français parlé ?

Présentation tabulaire :

réponses	pourcentage
Oui	77%
Non	23%

Présentation graphique :



Commentaire :

Les pourcentages obtenus indiquent que 77% des enseignants voient que les supports pédagogiques utilisés en classe favorisent l'apprentissage alors qu'une minorité 23% affirme que ces derniers ne sont plus efficaces.

Analyse :

Nous avons constatés que la plus part des supports pédagogiques servent à améliorer l'enseignement de l'oral et facilite la tâche de l'enseignant parce qu'ils favorisent le français parlé.

Question n° 6 : Si oui, citez-nous en moins deux outils pédagogiques qui vous utilisez en classe

- l'image

- la chanson
- les poèmes
- le théâtre
- les jeux de rôle
- le dessin
- La BD

Analyse :

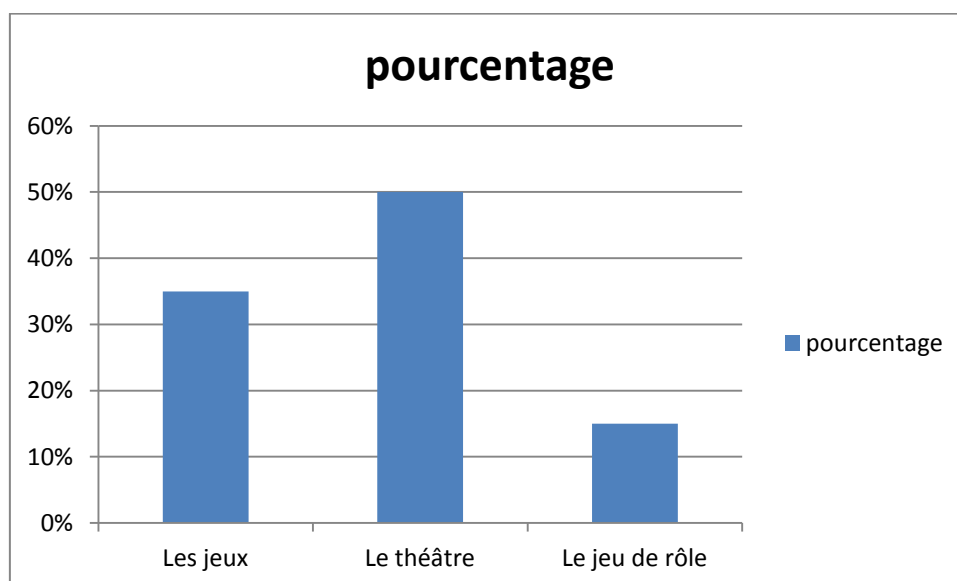
Nous avons constaté que les enseignants utilisent des outils pédagogiques pour favoriser la prise de parole en classe chaque enseignant choisit l'outil qui favorise leurs élèves et facilite leur tâche.

Question n° 7 : À votre avis quels outils pédagogiques le plus efficace pour favoriser les activités de production orale :

Présentation tabulaire :

réponses	pourcentage
Les jeux	35%
Le théâtre	50%
Le jeu de rôle	15%

Présentation graphique :



Commentaire :

La moitié des enseignants affirment que le théâtre est l'outil le plus efficace pour favoriser les activités de production orale en suite les jeux 35% et le jeu de rôle 15%

Analyse :

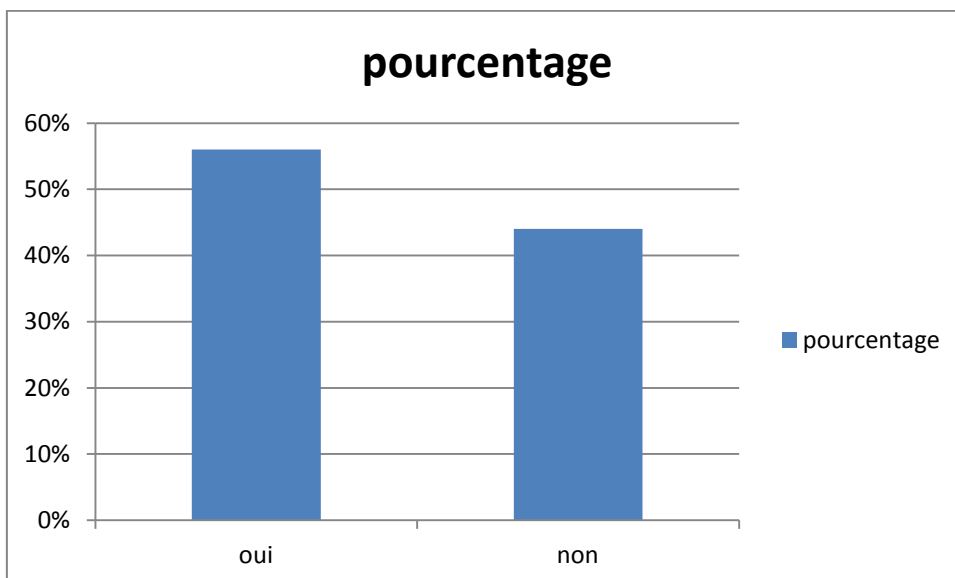
Pour favoriser les activités de production orale chez les apprenants les enseignants trouvent que le théâtre est l'outil plus efficace en suite les jeux et le jeu de rôle.

Question n° 8 : Contrôlez-vous la prise de parole des élèves :

Présentation tabulaire :

réponses	pourcentage
oui	56%
non	44%

Présentation graphique :



Commentaire :

A cette question, plus que la moitié des enseignants a répondu par l'affirmative 56%, ils préfèrent de contrôler la prise de parole des élèves c'est-à-dire la communication tandis que 44% ne contrôlent pas la prise de parole de ses élèves.

Analyse :

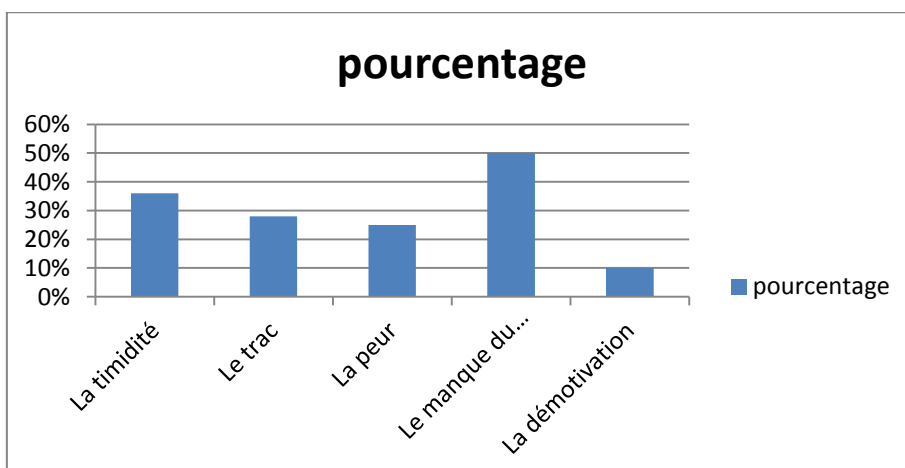
Plusieurs enseignants préfère d'être un médiateur lors de la prise de parole de ses apprenants dans le but de sanctionner l'élève, et corriger leur faute ,alors que les autres enseignants ne contrôle pas la prise de parole de ses apprenants pour n'être pas un obstacle devant lui de crainte d'être juger et corriger.

Question n° 9 : D'après vous, pourquoi les élèves ne communiquent pas en français en classes

Présentation tabulaire :

réponses	pourcentage
La timidité	36%
Le trac	28%
La peur	25%
Le manque du vocabulaire	50%
La démotivation	10%

Présentation graphique :



Commentaire :

Les enseignants montrent que les causes qui empêchent l'apprenant à parler sont les suivantes : La timidité 36% , le trac 28% , la peur 25% , le manque de vocabulaire 50% , la démotivation 10%.

Analyse :

D'après les pourcentages obtenus, nous pouvons dire que la majorité des apprenants ont un manque de vocabulaire c'est-à-dire, ils n'ont pas le moyen avec lequel ils établissent une communication orale. Nous constatons aussi, que les apprenants sont timides d'exprimer en français comme ils éprouvent le trac et la démotivation, la peur alors, tous ces éléments déclenchent le manque de participation.

Question n° 10 : Citez-nous en moins deux obstacles qui confrontent les élèves lors de la prise de parole

- Difficulté de compréhension et de prononciation chez nos apprenants
- Difficulté de correction du sens
- L'articulation des phrases et des mots
- La peur de parler en français
- Le manque de vocabulaire
- Les rires et les commentaires des camarades de classe

- Manque de volonté
- La peur de s'exprimer
- Difficultés de répétition

Analyse :

Les réponses marqués par les enseignants désigne qu'ils y'a plusieurs obstacles chez leurs apprenants ; des obstacles phonétique, linguistique, psychologique comme nous avons montrés dans le deuxième chapitre.

7. Synthèse :

D'après l'analyse du questionnaire distribué aux 5 enseignants et 30 apprenants nous constatons les résultats suivants :

Le niveau générale des élèves est moyen la moyenne générale de classe est 10,10 .Les élèves ne sont pas intéressés par la langue française ils ne l'aiment pas et ils ne la parlent pas par ce qu'ils ont des difficultés phonétiques, linguistiques, et psychologiques Ils ont du mal à prononcer les mots, à formuler correctement des phrases, à bien utiliser les verbes.les résultats obtenus montrent, que la majorité des élèves produisent des phrases incomplètes. Ainsi, ils produisent des phrases incorrectes et des phrases incomplètes à l'exception de quelques cas Alors nous constatons que le problème majeur c'est le manque de motivation en suite le manque de vocabulaire suivi de le trac puis la timidité Et la peur. Autre difficultés qu'ils ont les élèves de 2^{ème} AS ils ne comparent pas les explications de son enseignants peut être parce qu'ils utilisent toujours le français et ils ne parlent l'arabe rarement.

D'autre part les enseignants trouvent que le temps réservé à l'oral est insuffisant, donc il demande lors des séances aux ses élèves Faire des dialogues en français peut permettre aux élèves de participer en classe. L'enseignant demande aux élèves de faire des pour pratiquer la langue, il pose aussi beaucoup de question pour faire réagir leurs apprenants en plus il présente parfois des exercices de prononciation pour résoudre les problèmes phonétique.

Pour réaliser un développement concret de l'oral chez les apprenants, l'enseignant a sélectionné et bien préparé les activités d'expression orale.les enseignants utilisent des outils pédagogiques pour favorisent la prise de parole en classe chaque enseignant choisit

l'outil qui favorise leurs élèves et facilite leur tâche pour la résolution de ses problèmes comme le théâtre, les jeux, de rôle ; le dessin et la BD

Conclusion :

Pour conclure, nous disons qu'à travers l'enquête effectuée, nous avons constaté clairement, que les apprenants rencontrent des difficultés au niveau de l'oral. Les apprenants ne peuvent pas établir une communication orale, à cause de plusieurs facteurs entrant en jeu, nous les avons mentionnés en haut, à travers l'observation et l'analyse du questionnaire.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale :

Au terme de cette recherche, nous pensons que nous avons pu démontrer les difficultés de l'enseignement /apprentissage d'une langue étrangère dans son aspect oral et proposer quelque activités qui permettent d'y remédier chez les apprenants de 2^{ème} AS de Khanguet Sidi Nadji lycée de Achour Ben Mohamed.

La finalité de tout système éducatif est de former des apprenants compétents, et par conséquent capables de se situer dans toute situation de communication et par là, la formation d'un citoyen responsable. De là, l'enseignement / apprentissage des langues étrangères et particulièrement celui du FLE a la même mission, celle de former des apprenants qui peuvent s'exprimer oralement, prendre la parole librement.

Notre recherche a pour objectif d'identifier les difficultés de l'oral à partir de l'interaction en class de FLE afin d'aboutir des remédiations qui peuvent solliciter leurs motivations et leurs prises de parole.

Pour ce faire, notre recherche s'est appuyée sur une démarche méthodologique, originale visant à combiner les recueils des données quantitatives et qualitatives en couplant deux techniques d'enquête celle de l'observation de l'interaction pendant un cours d'oral, et l'analyse d'un questionnaire destiné aux enseignants du lycée, et un questionnaire destiné aux apprenants de 2^{ème} AS . .

A travers ce cadre, et selon les analyses effectuées et les questionnaires posé nous avons constaté, qu'il est difficile aux apprenants de s'exprimer, de dire ce qu'ils veulent, ce qu'ils pensent ou voient. Ils n'arrivent pas à exploiter correctement les stratégies de production orale, car, ils ont un bagage limité et une mémorisation insuffisante qui empêchent l'exploitation de leurs acquis cela engendre des problèmes psychologiques comme la timidité, le trac, la peur. Nous avons constaté aussi que les enseignants ont marqué leurs insuffisances par le niveau de ses apprenants et que le volume horaire ne sert pas à servir des cours d'oral.

Grâce aux résultats obtenus nous pouvons confirmer nos hypothèses que l'apprenant a des difficultés linguistiques, psychologiques et phonétique et même l'enseignant confronte des difficultés didactiques et pédagogiques .Ces analyses aussi nous ont permises de confirmer que le temps consacré à l'oral est insuffisant donc l'enseignant ne donne pas une importance à l'oral c'est-à-dire, il n'utilise pas des activités motivantes qui poussent l'élève à s'exprimer en interaction

En conclusion, nous espérons que dans ce travail de recherche, avoir réalisé notre objectif qui n'est qu'une simple contribution dans le domaine de l'enseignement/apprentissage du F.L.E et surtout à l'orale à travers cette étude, nous avons mis la lumière sur les difficultés que rencontrent les apprenants de la 2^{ème} AS et d'avoir essayé d'y remédier, , on peut dépasser les difficultés de l'oral en FLE, cette réussite implique de la part de l'enseignant d'employer des nouvelles méthodes, de la part de l'apprenant qui doit faire des efforts pour progresser dans l'aspect communicatif et les responsables des programmes qui vent consacrer le temps convenable à l'oral, car le volume horaire est insuffisant .

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

Références bibliographiques :

Ouvrages :

BARBOT.M, *les auto-apprentissages, collection didactique des langues étrangère*, Paris, 2000

BRUNO, Françoise et al. *Apprendre à parler, parler pour apprendre*, CRDP. NICE, 2009

CUQ, Jean-Pierre & GRUCA, Isabelle, *Cours de didactique de français langue étrangère et second*, Paris, 2003

CUQ, J.-P.; GRUCA, I. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble ,2005

DOLZ J., SCHNEUWLY B, *Pour un enseignement de l'oral*. Initiation aux genres formels à l'école',2003

GERMAIN, C et NETTEN, J, facteurs de développement de l'autonomie langagière en FLE, disponible sur : <http://alsic.revues.org>: 13Janvier 2016

KERBET-ORECCHIONI, C. Les interactions verbales : Approche interactionnelle et structure de conversations. Paris.1998

MARTINEZ, Pierre, *la didactique des langues étrangères, Que sais-je?*,Paris,2004

MOIRAND s. *Enseigner a communiqué en langue étrangère*. Paris: Hachette 1990

PIERRA, Gisèle. *Une esthétique théâtrale en langue étrangère*. L'HARMATHAN. Paris, 2008

RAYMOND, Renard, *Apprentissage d'une langue étrangère/seconde2, la phonétique verba tonale*, De Boeck lanciers à, Bruxelles, 2002

SOREZ, Hélèn, *prendre la parole*, Hatier, Paris, 1995

Dictionnaires :

ALAIN Ray, *Le Robert Dictionnaire D'aujourd'hui*, Canada, 1991

CUQ, Jean-Pierre, *dictionnaire de la didactique du français : langue étrangère et seconde*, Paris : CLE international.2003

CUQ, Jean-Pierre, *Dictionnaire de didactique du Français : langue étrangère et seconde*, CLE international, Paris, 2003

Dictionnaire *HACHETTE* encyclopédique, HACHETTE, Paris, 1995

Le Petit Larousse illustré, Larousse, Paris, 1995

Le Petit Robert de la langue française, Dictionnaire le Robert, Paris, 2006

Documents institutionnels :

Programmes 2ème AS. Ministère de l'éducation nationale

Programmes 2ème AS. Ministère de l'éducation nationale

Le français en projet, 2ème AS. Alger : office national des publications scolaires, 2006.

Mémoires consultés :

Elie ALRABADI, *Quelle méthodologie faut-il adopter pour l'enseignement/apprentissage de l'oral ?* Université du Yarmouk Département de Langues Modernes.2010

Revus et cours :

Cours enseigner par le professeur. MANAA Gaouaou, *module didactique de l'oral master 2*, 2015-2016, Université M^{ed} KHIDER, Biskra

Porquier, R. : *L'analyse des erreurs : problèmes et perspectives*. Revue E. L. A n° 25, 1977

Sitographie :

<http://www.ufapec.be/nos-analyses /2310 remediation.html> , le 2 mai 2016

<http://www.edufle.net/L-enseignement-de-la-comprehension.html> , le23/01/2016

ANNEX

Exemple du questionnaire adressé aux apprenants :

Questionnaire adressé aux apprenants :

Dans le cadre d'une recherche en vue d'obtention de diplôme de master dont l'intitulée les difficultés de l'enseignement/apprentissage de l'oral en FLEcas des apprenants de la 2^{eme} année secondaire

Nous vous prions de répondre aux questions suivantes :

• **Nom et prénom :**.....

. **L'âge :**.....

1. Aimes-tu la langue française ?

Oui

Non

2. Parles-tu le français ?

Oui

Non

3. Si oui ,où le parles tu ?

En classe

A la rue

A la maison

- **Autre**.....

4. Si tu veux noter ton niveau, quelle note mettras-tu ?

.....

5. Quelles sont tes difficultés à l'oral en FLE :

Le vocabulaire

La conjugaison

Le prononciation

La grammaire

- Autre.....

6.As-tu des difficultés pour trouver des mots ?

-Oui

-Non

7.tu ne parles pas en français à cause de :

-La timidité

-Le trac

-La peur

- Le manque du vocabulaire

- La démotivation

- Autre.....

8.Comprends-tu les explications de ton enseignant :

-Oui **-Non**

9. Pour expliquer l'enseignant utilise :

-Français : rarement souvent toujours jamais

-L'arabe : rarement souvent toujours jamais

-L'arabe dialectal : rarement souvent toujours jamais

10. Pour pratiquer la langue en classe l'enseignant :

-Pose beaucoup des questions

-Demande à faire des dialogues en français

-Présente des exercices de prononciation

- Autre.....

Questionnaire adressé aux apprenants :

Dans le cadre d'une recherche en vue d'obtention de diplôme de master dont l'intitulée **les difficultés de l'enseignement/apprentissage de l'oral en FLE cas des apprenants de la 2^{ème} année secondaire**

Nous vous prions de répondre aux questions suivantes :

· Nom et prénom : *K. Kachi* *A. Blame*

· L'âge : *17*

1. Aimes-tu la langue française ?

Oui

Non

2. Parles-tu le français ?

Oui

Non

3. Si oui, où le parles-tu ?

En classe

A la rue

A la maison

- Autre.....

4. Si tu veux noter ton niveau, quelle note mettras-tu ?

..... *10*

5. Quelles sont tes difficultés à l'oral en FLE :

Le vocabulaire

La conjugaison

Le prononciation

La grammaire

- Autre.....

6. As-tu des difficultés pour trouver des mots ?

-Oui

-Non

7. tu ne parles pas en français à cause de :

-La timidité

-Le trac

-La peur

- Le manque du vocabulaire

- La démotivation

- Autre.....

8. Comprends-tu les explications de ton enseignant :

-Oui -Non

9. Pour expliquer l'enseignant utilise :

-Français : rarement souvent toujours jamais

-L'arabe : rarement souvent toujours jamais

-L'arabe dialectal : rarement souvent toujours jamais

10. Pour pratiquer la langue en classe l'enseignant :

-Pose beaucoup des questions

-Demande à faire des dialogues en français

-Présente des exercices de prononciation

- Autre.....

Merci de votre collaboration

Exemple du questionnaire adressé aux enseignants :

Questionnaire destiné aux enseignants :

Ce questionnaire est proposé aux enseignant(e)s au Lycée de Achour Ben Mohamed à Khanguet Sidi Nadji. L'enseignant(e) est prié(e) de bien vouloir remplir ce questionnaire qui fait l'objet d'un travail de recherche sur l'identification **des difficultés de l'enseignement/apprentissage de l'oral en FLE (cas des élèves de 2^{ème} année secondaire)**

Nom et prénom :

L'ancienneté de travail :

1-Pensez-vous que le niveau général de tes élèves à l'oral est :

-très bien

-bien

-moyen

-faible

2-Comment trouvez-vous le volume horaire destiné à l'oral (compréhension orale et expression orale) ?

-suffisant

-insuffisant

3. Consacrez-vous une partie de votre/vos cours à la production orale ?

-Oui

-Non

4. Quels types de réponse produite par les élèves lors de son participation :

-Des phrases correctes

-Des phrases incorrectes

-Des phrases incomplètes

5. Les supports pédagogique que vous utilisez, favorisent-ils en pratique de français parlé ?

-Oui

-Non

6. Si oui, citez-nous en moins deux outils pédagogiques qui vous utilisez en classe :

.....
.....
.....

7. À votre avis quels outils pédagogiques le plus efficace pour faire les activités de production orale :

-Les jeux

-Le théâtre

-le jeu de rôle

8. Contrôlez-vous la prise de parole des élèves :

-Oui

-Non

9. D'après vous, pourquoi les élèves ne communiquent pas en français en classes

-La timidité

-Le trac

-La peur

- Le manque du vocabulaire

- La démotivation

10. Citez-nous en moins deux obstacles qui confrontent les élèves lors de la prise de parole

.....
.....
.....
.....

Questionnaire destiné aux enseignants :

Ce questionnaire est proposé aux enseignant(e)s au Lycée de Achour Ben Mohamed à Khanguet Sidi Nadji. L'enseignant(e) est prié(e) de bien vouloir remplir ce questionnaire qui fait l'objet d'un travail de recherche sur l'identification des difficultés de l'enseignement/apprentissage de l'oral en FLE (cas des élèves de 2^{ème} année secondaire)

Nom et prénom : *Eaghlina Nacira*

L'ancienneté de travail : *34 ans*

1-Pensez-vous que le niveau général de tes élèves à l'oral est :

-très bien

-bien

-moyen

-faible

2-Comment trouvez-vous le volume horaire destiné à l'oral (compréhension orale et expression orale) ?

-suffisant

-insuffisant

3. Consacrez-vous une partie de votre/vos cours à la production orale ?

-Oui

-Non

4. Quels types de réponse produite par les élèves lors de son participation :

-Des phrases correctes

-Des phrases incorrectes

-Des phrases incomplètes

5. Les supports pédagogique que vous utilisez, favorisent-ils en pratique de français parlé ?

-Oui

-Non

6. Si oui, citez-nous en moins deux outils pédagogiques qui vous utilisez en classe :

..... Les jeux

..... Les figurines

7. À votre avis quels outils pédagogiques le plus efficace pour faire les activités de production orale :

-Les jeux

-Le théâtre

-le jeu de rôle

8. Contrôlez-vous la prise de parole des élèves :

-Oui

-Non

9. D'après vous, pourquoi les élèves ne communiquent pas en français en classes

-La timidité

-Le trac

- La peur

- Le manque du vocabulaire

- La démotivation

10. Citez-nous en moins deux obstacles qui confrontent les élèves lors de la prise de parole

..... Le manque de vocabulaire.....
..... La peur de faire des erreurs.....
.....
.....

Merci de votre collaboration